

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

CONTENANT

Le récit des manifestations matérielles ou intelligentes des Esprits, apparitions, évocations, etc., ainsi que toutes les nouvelles relatives au Spiritisme. — L'enseignement des Esprits sur les choses du monde visible et du monde invisible, sur les sciences, la morale, l'immortalité de l'âme, ~~l'histoire de l'homme~~ et son avenir. — L'histoire du Spiritisme dans l'antiquité; ses rapports avec le magnétisme et le somnambulisme; l'explication des légendes et croyances populaires, de la mythologie de tous les peuples, etc.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

DE

~~—————~~ **M. ALLAN KARDEC.**

Tout effet a une cause. Tout effet intelligent a une cause intelligente. La puissance de la cause intelligente est en raison de la grandeur de l'effet.

—————
DEUXIÈME ANNÉE.
—————

PARIS

BUREAUX, RUE ~~DES MARTYRS, 6.~~

— *1^{re} année 89*
1859

(Réserve de tous droits.)

REVUE SPIRITE

JOURNAL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

Réponse à M. Oscar Comettant.

Monsieur,

Vous avez consacré le feuilleton du *Siècle* du 27 octobre dernier aux Esprits et à leurs partisans. Malgré le ridicule que vous jetez sur une question bien plus grave que vous ne pensez, je me plais à reconnaître que, tout en attaquant le principe, vous sauvegardez les convenances par l'urbanité des formes, et qu'il est impossible de dire aux gens, avec plus de politesse, qu'ils n'ont pas le sens commun ; aussi n'ai-je garde de confondre votre spirituel article avec ces diatribes grossières qui donnent une si triste idée du bon goût de leurs auteurs, et dont tous les gens qui ont du savoir vivre, partisans ou non, font justice.

Je n'ai point pour habitude de répondre à la critique ; j'aurais donc laissé passer votre article comme tant d'autres, si je n'étais chargé par les Esprits, d'abord de vous remercier d'avoir bien voulu vous occuper d'eux, et ensuite de vous donner un petit avis. Vous concevez, monsieur, que de moi-même, je ne me le permettrais pas ; je m'acquitte de leur commission, voilà tout. — Comment ! direz-vous, les Esprits s'occupent donc du feuilleton que j'ai écrit sur eux ? Ils ont bien de la bonté. — Assurément, puisqu'il y en avait à côté de vous quand vous l'écriviez. L'un d'eux, qui vous veut du bien, a même cherché à vous empêcher de mettre certaines réflexions qu'il ne trouvait pas à la hauteur de votre sagacité, craignant pour vous la critique, non des Spiritistes dont vous vous souciez assez peu, mais de ceux qui connaissent la portée de votre jugement. Sachez bien qu'il y en a partout, qu'ils savent tout ce qui se dit et se fait, et dans le moment où vous lisez ces lignes, il sont là, à vos côtés, qui vous observent. Vous aurez beau dire : Je ne puis croire à l'existence de ces êtres qui peuplent l'espace et que l'on ne voit pas. Croyez-vous à l'air que vous ne voyez pas et qui cependant vous enveloppe ? Ceci est bien différent ; je crois à l'air, parce que, si je ne le vois pas, je le sens, je l'entends gronder dans l'orage et résonner dans le tuyau de ma cheminée ; je vois les objets qu'il

renverse. — Eh bien ! les Esprits aussi se font entendre ; eux aussi font mouvoir les corps graves, les soulèvent, les transportent, les brisent. — Allons donc ! Monsieur Allan Kardec, faites appel à votre raison ; comment voulez-vous que des êtres impalpables, en supposant qu'ils existent, ce que je n'admettrais que si je les voyais, aient ce pouvoir ? comment des êtres immatériels peuvent-ils agir sur la matière ? Cela n'est pas rationnel. — Croyez-vous à l'existence de ces myriades d'animalcules qui sont sur votre main et dont la pointe d'une aiguille peut couvrir des milliers ? — Oui, parce que si je ne les vois pas avec les yeux, le microscope me les fait voir. — Mais avant l'invention du microscope, si quelqu'un vous eût dit que vous avez sur votre peau des milliards d'insectes qui y pullulent ; qu'une goutte d'eau limpide renferme toute une population ; que vous en absorbez des masses avec l'air le plus pur que vous respirez, qu'auriez-vous dit ? Vous auriez crié à l'absurde, et si alors vous eussiez été feuilletonniste, vous n'auriez pas manqué d'écrire un bel article contre les animalcules, ce qui ne les aurait pas empêché d'exister. Vous les admettez aujourd'hui parce que le fait est patent ; mais avant, vous eussiez déclaré la chose impossible. Qu'y a-t-il donc de plus irrationnel à croire que l'espace soit peuplé d'êtres intelligents, qui, bien qu'invisibles, ne sont pas du tout microscopiques ? Quant à moi, j'avoue que l'idée d'êtres petits comme une parcelle homœopathique, et néanmoins pourvus d'organes visuels, sensuels, circulatoires, respiratoires, etc., me paraît encore plus extraordinaire. — J'en conviens, mais encore une fois ce sont des êtres matériels, c'est quelque chose, tandis que vos Esprits, qu'est-ce ? rien, des êtres abstraits, immatériels. — D'abord, qui vous a dit qu'ils sont immatériels ? L'observation, pesez bien, je vous prie, ce mot *observation*, ce qui ne veut pas dire *système*, l'observation, dis-je, démontre que ces intelligences occultes ont un corps, une enveloppe, invisible, il est vrai, mais qui n'en est pas moins réelle ; or, c'est par cet intermédiaire semi-matériel qu'ils agissent sur la matière. N'y a-t-il que les corps solides qui aient une puissance motrice ? Ne sont-ce pas au contraire les corps raréfiés qui possèdent cette puissance au plus haut degré : l'air, la vapeur, tous les gaz, l'électricité ? Pourquoi donc la refuseriez-vous à la substance qui compose l'enveloppe des Esprits ? — D'accord ; mais si ces substances sont invisibles et impalpables dans certains cas, la condensation peut les rendre visibles et mêmes solides ; on peut les saisir, les enfermer, les analyser, et par là leur existence est démontrée d'une manière irrécusable. — Ah ! nous y voilà ! Vous niez les Esprits, parce que vous ne pouvez pas les mettre dans une cornue, savoir s'ils sont composés d'oxygène, d'hydrogène ou d'azote. Dites-moi, je vous prie, si avant les découvertes de la chimie moderne on connaissait la composition

de l'air, de l'eau, et les propriétés de cette multitude de corps invisibles dont on ne soupçonnait pas l'existence? Qu'aurait-on dit alors à celui qui eût annoncé toutes les merveilles que nous admirons aujourd'hui? On l'eût traité de charlatan, de visionnaire. Supposons qu'il vous tombe sous la main un livre d'un savant de ce temps-là, qui eût nié toutes ces choses, et qui, de plus, eût cherché à en *démontrer* l'impossibilité, vous diriez : Voilà un savant bien présomptueux, qui s'est prononcé bien légèrement en tranchant sur ce qu'il ne savait pas; mieux vaudrait pour sa réputation qu'il se fût abstenu; en un mot, vous n'auriez pas une haute opinion de son jugement. Eh bien! nous verrons dans quelques années ce qu'on pensera de ceux qui, aujourd'hui, entreprennent de *démontrer* que le Spiritisme est une chimère.

Il est regrettable, sans doute, pour certaines personnes, et les amateurs de collections, qu'on ne puisse mettre les Esprits en bocal pour les observer à loisir; mais ne croyez pas cependant qu'ils échappent à nos sens d'une manière absolue. Si la substance qui compose leur enveloppe est invisible dans son état normal, elle peut aussi, dans certains cas, comme la vapeur, mais par une autre cause, éprouver une sorte de condensation, ou, pour être plus exact, une modification moléculaire qui la rende momentanément visible et même tangible; alors on peut les voir, comme nous voyons, les toucher, les palper; ils peuvent nous saisir, faire impression sur nos membres; seulement cet état n'est que temporaire; ils peuvent le quitter aussi promptement qu'ils l'ont pris, et cela, non point en vertu d'une raréfaction mécanique, mais par l'effet de leur volonté, attendu que ce sont des êtres intelligents, et non des corps inertes. Si l'existence des êtres intelligents qui peuplent l'espace est prouvée; s'ils ont, comme nous venons de le voir, une action sur la matière, qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'ils puissent se communiquer à nous, et nous transmettre leurs pensées par des moyens matériels? — Si l'existence de ces êtres est prouvée, soit; mais là est la question. — L'important est d'abord d'en prouver la possibilité: l'expérience fait le reste. Si cette existence n'est pas prouvée pour vous, elle l'est pour moi. Je vous entends d'ici dire en vous-même: Voilà un bien pauvre argument. Je conviens que mon opinion personnelle est d'un bien faible poids, mais je ne suis pas seul; bien d'autres avant moi ont pensé de même, car je n'ai fait ni l'invention, ni la découverte des Esprits; et cette croyance compte des millions d'adhérents qui ont autant et plus d'intelligence que moi; entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas qui décidera? — Le bon sens, direz-vous. — Soit; j'ajoute: Le temps qui, chaque jour, nous vient en aide. Mais de quel droit ceux qui ne croient pas s'arrogent-ils le privilège du bon sens, quand surtout ceux qui croient se recrutent précisé-

ment, non parmi les ignorants, mais parmi les gens éclairés; quand tous les jours le nombre s'en accroît? J'en juge par ma correspondance, par le nombre des étrangers qui viennent me voir, par l'extension de mon journal, qui accomplit sa deuxième année, et compte des abonnés dans les cinq parties du monde, dans les rangs les plus élevés de la société, et jusque sur des trônes. Dites-moi, en conscience, si c'est là la marche d'une idée creuse, d'une utopie?

En constatant ce fait capital dans votre article, vous dites qu'il menace de prendre les proportions d'un fléau, et vous ajoutez : « L'espèce humaine n'avait-elle pas assez, bon Dieu! de toutes les *billevesées* qui troublent sa raison sans qu'une nouvelle doctrine vint encore s'emparer de notre pauvre cervelle! » Il paraît que vous n'aimez pas les doctrines; chacun son goût; tout le monde n'aime pas la même chose; je dirai seulement que je ne sais trop à quel rôle intellectuel l'homme serait réduit, si, depuis qu'il est sur la terre, il n'avait pas eu des doctrines qui, en le faisant réfléchir, l'ont sorti de l'état passif de la brute. Sans doute, il y en a de bonnes et de mauvaises, de justes et de fausses, mais c'est pour les discerner que Dieu lui a donné le jugement. Vous avez oublié une chose, c'est la définition claire et catégorique de ce que vous rangez parmi les *billevesées*. Il y a des gens qui qualifient ainsi toutes les idées qu'ils ne partagent pas; mais vous avez trop d'esprit pour croire qu'il s'est condensé en vous seul. Il en est d'autres qui donnent ce nom à toute opinion religieuse, et qui regardent la croyance en Dieu, à l'âme et à son immortalité, aux peines et aux récompenses futures, comme utiles tout au plus pour occuper les bonnes femmes et faire peur aux petits enfants. Je ne connais pas votre opinion à cet égard; mais du sens de votre article quelques personnes pourraient inférer que vous êtes un peu dans ces idées. Que vous les partagiez ou non, je me permettrai de vous dire, avec bien d'autres, que là serait le véritable fléau si elles se propageaient. Avec le matérialisme, avec la croyance que nous mourons comme des bêtes, qu'après nous *c'est le néant*, le bien n'a aucune raison d'être, les liens sociaux n'ont aucune consistance : c'est la sanction de l'égoïsme; la loi pénale est le seul frein qui empêche l'homme de vivre aux dépens d'autrui. S'il en était ainsi, de quel droit punir celui qui tue son semblable pour s'emparer de son bien? Parce que c'est mal, direz-vous; mais pourquoi est-ce mal? Il vous répondra : Après moi il n'y a rien; tout est fini; je n'ai rien à craindre; je veux vivre ici le mieux possible, et pour cela je prends à ceux qui ont; qui est-ce qui me le défend? votre loi? votre loi aura raison si elle est la plus forte, c'est-à-dire si elle m'attrappe; mais si je suis le plus fin, et si je lui échappe, la raison sera pour moi. Quelle est, je vous le demande, la société qui pourrait subsister avec de pareils principes? Ceci

me rappelle le fait suivant : Un monsieur qui, comme on dit vulgairement, ne croyait ni à Dieu ni à diable, et ne le cachait pas, s'apercevait que depuis quelque temps il était volé par son domestique ; un jour il le prend en flagrant délit. — Comment, malheureux ! lui dit-il, oses-tu prendre ce qui ne t'appartient pas ? tu ne crois donc pas en Dieu ? — Le domestique se mit à rire, et répondit : Pourquoi y croirais-je, puisque vous n'y croyez pas vous-même ? Pourquoi avez-vous plus que moi ? Si j'étais riche et vous pauvre, qui vous empêcherait de faire ce que je fais ? J'ai été maladroit cette fois, voilà tout, une autre fois je tâcherai de mieux faire. — Ce monsieur eût été bien content que son domestique ne prit pas la croyance en Dieu pour une billevesée. C'est à cette croyance et à celles qui en découlent que l'homme doit sa véritable sécurité sociale, bien plus qu'à la sévérité de la loi, parce que la loi ne peut tout atteindre ; si elle était enracinée dans le cœur de tous, ils n'auraient rien à craindre les uns des autres ; la battre en brèche, c'est lâcher la bride à toutes les passions, c'est anéantir tout scrupule. C'est ce qui faisait dire dernièrement à un prêtre, consulté sur son opinion touchant le Spiritisme, ces paroles pleines de sens : *Le Spiritisme conduit à croire à quelque chose ; or, j'aime mieux ceux qui croient à quelque chose que ceux qui ne croient à rien, parce que les gens qui ne croient à rien ne croient même pas à la nécessité du bien.*

Le Spiritisme, en effet, est la destruction du matérialisme ; c'est la preuve patente, irrécusable, de ce que certaines gens appellent des billevesées, savoir : Dieu, l'âme, la vie future heureuse ou malheureuse. Ce fléau, puisque vous l'appellez ainsi, a d'autres conséquences pratiques. Si vous saviez comme moi combien de fois il a fait rentrer le calme dans les cœurs ulcérés par le chagrin ; quelle douce consolation il répand sur les misères de la vie ; combien il a assoupi de haines, empêché de suicides, vous en railleriez moins. Supposez qu'un de vos amis vienne vous dire : J'étais au désespoir ; j'allais me brûler la cervelle ; mais aujourd'hui que, grâce au Spiritisme, je sais ce qu'il en coûte, j'y renonce ; qu'un autre individu vous dise : J'étais jaloux de votre mérite, de votre supériorité ; vos succès m'empêchaient de dormir ; je voulais me venger, vous accabler, vous ruiner, vous tuer même, et je vous avoue que vous avez couru de grands dangers ; mais aujourd'hui que je suis Spirite, je comprends tout ce que ces sentiments ont d'ignoble, je les abjure ; et, au lieu de vous faire du mal, je viens pour vous rendre service ; vous vous diriez probablement : Eh bien ! il y a encore du bon dans cette folie.

Ce que j'en dis, monsieur, n'est pas pour vous convaincre ni pour vous amener à mes idées ; vous avez des convictions qui vous satisfont, qui résolvent pour vous toutes les questions d'avenir : il est tout naturel que vous

les gardiez ; mais vous me présentez à vos lecteurs comme le propagateur d'un fléau, je tenais à leur montrer qu'il serait à désirer que tous les fléaux ne fissent pas plus de mal, à commencer par le matérialisme, et je compte sur votre impartialité pour leur transmettre ma réponse.

Mais, direz-vous, je ne suis pas matérialiste : on peut très bien n'être pas de cette opinion sans croire aux manifestations des Esprits. — Je suis de votre avis ; on est alors *Spiritualiste*, sinon *Spirite*. Si je me suis trompé sur votre manière de voir, c'est que j'ai pris à la lettre la profession de foi placée à la fin de votre article. Vous dites : Je crois à deux choses, à l'amour, chez l'homme, de tout ce qui est merveilleux, ce merveilleux fût-il l'absurde, et à l'éditeur qui m'a vendu le fragment de sonate dicté par l'Esprit de Mozart, 2 fr., prix net. Si là se borne toute votre croyance, elle est bien, ce me semble, la cousine germaine du scepticisme. Mais je parie que vous croyez à quelque chose de plus qu'à M. Ledoyen, qui vous a vendu 2 francs un fragment de sonate : c'est au produit de vos articles, car je présume, peut-être me trompé — je, que vous ne les donnez pas plus pour l'amour de Dieu que M. Ledoyen ne donne ses livres. Chacun son métier : M. Ledoyen vend ses livres, le littérateur vend sa prose et ses vers. Notre pauvre monde n'est pas encore assez avancé pour qu'on puisse se loger, se nourrir et se vêtir pour rien. Peut-être, un jour, les propriétaires, les tailleurs, les bouchers et les boulangers seront-ils assez éclairés pour comprendre qu'il est ignoble à eux de demander de l'argent : alors les libraires et les littérateurs seront entraînés par l'exemple.

— Avec tout cela, vous ne m'avez pas dit le conseil que me donnent les Esprits. — Le voici : C'est qu'il est prudent de ne pas se prononcer trop légèrement sur les choses qu'on ne connaît pas, et d'imiter la sage réserve du savant Arago, qui disait, à propos de magnétisme animal : « Je ne saurais approuver le mystère dont s'enveloppent les savants sérieux qui vont assister aujourd'hui à des expériences de somnambulisme. Le doute est une preuve de modestie, et il a rarement nui au progrès des sciences. On n'en pourrait pas dire autant de l'incrédulité. Celui qui, en dehors des mathématiques pures, prononce le mot IMPOSSIBLE, manque de prudence. La réserve est surtout un devoir quand il s'agit de l'organisation animale. (Notice sur Bailly.)

Agréez, etc.

Allan KARDEC.

Des effets de la Prière.

Un de nos abonnés nous écrit de Lausanne :

« Depuis plus de quinze ans je professe une grande partie de ce que votre science Spirite enseigne aujourd'hui. La lecture de vos ouvrages ne fait que m'affermir dans cette croyance; elle m'apporte en outre une grande consolation, et jette une vive clarté sur une partie qui n'était que ténèbres pour moi. Quoique bien convaincu que mon existence devait être multiple, je ne pouvais m'expliquer ce que devenait mon Esprit pendant l'intervalle. Mille fois merci, monsieur, de m'avoir initié à ces grands mystères, en m'indiquant la seule route à suivre pour gagner une meilleure place dans l'autre monde. Vous avez ouvert mon cœur à l'espérance et doublé mon courage pour supporter les épreuves d'ici-bas. Veuillez donc, monsieur, venir à mon aide pour reconnaître une vérité qui m'intéresse à un haut degré. Je suis protestant, et dans notre Église on ne prie jamais pour les morts, l'Évangile ne nous l'enseigne pas. Les Esprits que vous évoquez demandent souvent, dites-vous, les secours de vos prières. Est-ce donc parce qu'ils sont encore sous l'influence des idées acquises sur terre, ou est-il vrai que Dieu tient compte des prières des vivants pour abrégier la souffrance des morts? Cette question, monsieur, est très-importante pour moi et pour d'autres de mes co-religionnaires qui ont contracté des alliances catholiques. Pour avoir une réponse satisfaisante, il faudrait, je crois, que l'Esprit d'un protestant éclairé, tel qu'un de nos ministres, voulût bien se manifester à vous en compagnie d'un de vos ecclésiastiques. »

Là question est double : 1° La prière est-elle agréable à ceux pour qui l'on prie ? 2° Leur est-elle utile ?

Écoutons d'abord sur la première question le Révérend Père Félix dans une introduction remarquable d'un petit livre intitulé : *les Morts souffrants et délaissés*.

« La dévotion envers les morts n'est pas seulement l'expression d'un dogme et la manifestation d'une croyance, c'est un charme de la vie, une consolation du cœur. Qu'y a-t-il en effet de plus suave au cœur que ce culte pieux qui nous rattache à la mémoire et aux souffrances des morts? Croire à l'efficacité de la prière et des bonnes œuvres pour le soulagement de ceux que l'on a perdus; croire, quand on les pleure, que ces larmes versées sur eux peuvent encore leur être secourables; croire enfin que même *dans ce monde invisible qu'ils habitent*, notre amour peut encore les visiter par ses bienfaits : quelle douce, quelle aimable croyance ! et, dans cette croyance, quelle consolation pour ceux qui ont vu la mort entrer sous leur toit, et frapper tout près de leur cœur ! Si cette croyance et ce culte n'existaient

pas, le cœur humain, par la voix de ses plus nobles instincts, dit à tous ceux qui le comprennent qu'il faudrait les inventer, ne fût-ce que pour mettre la douceur dans la mort et du charme jusqu'en nos funérailles. Rien, en effet, ne transforme et ne transfigure l'amour qui prie sur une tombe ou pleure dans des funérailles, comme cette dévotion au souvenir et aux souffrances des morts. Ce mélange de la religion et de la douleur, de la prière et de l'amour, a je ne sais quoi d'exquis et d'attendrissant tout ensemble. La tristesse qui pleure y devient un auxiliaire de la piété qui prie; la piété, à son tour, y devient pour la tristesse le plus délicieux arôme; et la foi, l'espérance et la charité ne se rencontrent jamais mieux pour honorer Dieu en consolant les hommes, et mettre dans le soulagement des morts la consolation des vivants!

« Ce charme si doux que nous trouvons dans notre commerce fraternel avec les morts, combien il devient plus doux encore lorsque nous venons à nous persuader que Dieu, sans doute, ne laisse pas ces chers défunts ignorants tout à fait du bien que nous leur faisons. Qui n'a souhaité, lorsqu'il priait pour un père ou un frère trépassé, *qu'il fût là pour écouter*, et lorsqu'il se dévouait pour lui, *qu'il fût là pour regarder*? Qui ne s'est dit en essuyant ses larmes près du cercueil d'un parent ou d'un ami perdu : « *Si, du moins, il pouvait m'entendre!* lorsque mon amour offre pour lui avec des larmes la prière et le sacrifice, *si j'étais sûr qu'il le sait, et que son amour comprend toujours le mien!* Oui, si je pouvais croire que, non-seulement le soulagement que je lui envoie arrive jusqu'à lui, mais si je pouvais me persuader aussi que *Dieu daigne députer un de ses anges pour lui apprendre*, en lui portant mon bienfait, que ce soulagement vient de moi : oh! Dieu bon pour ceux qui pleurent, quel baume dans ma blessure! quelle consolation dans ma douleur! »

« L'Église, il est vrai, ne nous oblige pas à croire que nos frères trépassés savent, en effet, dans le Purgatoire, ce que nous faisons pour eux sur la terre, *mais elle ne le défend pas non plus; elle l'insinue, et semble nous le persuader par l'ensemble de son culte et de ses cérémonies*; et des hommes graves et honorés dans l'Église ne craignent pas de l'affirmer. Quoi qu'il en soit, du reste, si les morts n'ont pas la connaissance présente et distincte des prières et des bonnes œuvres que nous faisons pour eux, il est certain qu'ils en ressentent les effets salutaires; et cette ferme croyance ne suffit-elle pas à un amour qui veut se consoler de la douleur par le bienfait, et féconder ses larmes par les sacrifices? »

Ce que le P. Félix admet comme une hypothèse, la science Spirite l'admet comme une vérité incontestable, parce qu'elle en donne la preuve patente. Nous savons, en effet, que le monde invisible est composé de ceux

qui ont quitté leur enveloppe corporelle, autrement dit des âmes de ceux qui ont vécu sur la terre ; ces âmes ou ces Esprits, ce qui est la même chose, peuplent l'espace ; ils sont partout, à nos côtés aussi bien que dans les régions les plus éloignées ; débarrassés du lourd et incommode fardeau qui les retenait à la surface du sol, n'ayant plus qu'une enveloppe éthérée, semi-matérielle, ils se transportent avec la rapidité de la pensée. L'expérience prouve qu'ils peuvent venir à notre appel ; mais ils y viennent plus ou moins volontiers, avec plus ou moins de plaisir, selon l'intention, cela se conçoit ; la prière est une pensée, un lien qui nous rattache à eux : c'est un appel, une véritable évocation ; or, comme la prière, qu'elle soit efficace ou non, est toujours une pensée bienveillante, elle ne peut donc qu'être agréable à ceux qui en sont l'objet. Leur est-elle utile ? c'est une autre question. Ceux qui contestent l'efficacité de la prière, disent : Les décrets de Dieu sont immuables, et il ne peut y déroger à la demande de l'homme. — Cela dépend de l'objet de la prière, car il est bien certain que Dieu ne peut enfreindre ses lois pour satisfaire à toutes les demandes inconsidérées qui lui sont adressées ; envisageons-la seulement au point de vue du soulagement des âmes souffrantes. Nous dirons d'abord, qu'en admettant que la durée effective des souffrances ne puisse être abrégée, la commisération, la sympathie, sont un adoucissement pour celui qui souffre. Qu'un prisonnier soit condamné à vingt ans de prison, ne souffrira-t-il pas mille fois plus s'il est seul, isolé, abandonné ? Mais qu'une âme charitable et compatissante vienne le visiter, le consoler, l'encourager, n'eût-elle pas le pouvoir de briser ses chaînes avant le temps voulu, elle les lui fera paraître moins lourdes, et les années lui sembleront plus courtes. Quel est celui qui, sur la terre, n'a pas trouvé dans la compassion un allègement à ses misères, une consolation dans l'épanchement de l'amitié ?

Les prières peuvent-elles abrégé les souffrances ? Le Spiritisme dit : *Oui* ; et il le prouve par le raisonnement et par l'expérience : par l'expérience, en ce que ce sont les âmes souffrantes elles-mêmes qui viennent le confirmer, et nous dépendre le changement de leur situation ; par le raisonnement, en considérant son mode d'action.

Les communications incessantes que nous avons avec les êtres d'outre-tombe font passer sous nos yeux tous les degrés de la souffrance et de la félicité. Nous voyons donc des êtres malheureux, horriblement malheureux, et si le Spiritisme, d'accord en cela avec un grand nombre de théologiens, n'admet le feu que comme une figure, comme un emblème des plus grandes douleurs, en un mot, comme un feu moral, il faut convenir que la situation de quelques-uns ne vaut guère mieux que s'ils étaient dans le feu matériel. L'état heureux ou malheureux après la mort n'est donc pas

une chimère, un vrai fantôme. Mais le Spiritisme nous apprend encore . que la durée de la souffrance dépend, *jusqu'à un certain point*, de la volonté de l'Esprit, et qu'il peut l'abréger par les efforts qu'il fait pour s'améliorer. La prière, j'entends la prière réelle, celle du cœur, celle qui est dictée par une véritable charité, excite l'Esprit au repentir, développe en lui de bons sentiments ; elle l'éclaire, lui fait comprendre le bonheur de ceux qui sont au-dessus de lui ; elle l'excite à faire le bien, à *se rendre utile*, car les Esprits peuvent faire le bien et le mal ; elle le tire en quelque sorte du découragement dans lequel il s'engourdit ; elle lui fait entrevoir la lumière. Par ses efforts, il peut donc sortir du borbier où il est plongé ; et c'est ainsi que la main secourable qu'on lui tend peut abréger ses souffrances.

Notre abonné nous demande si les Esprits qui sollicitent des prières ne seraient pas encore sous l'influence des idées terrestres : A cela nous répondons que parmi les Esprits qui se communiquent à nous, il y en a qui, de leur vivant, ont professé tous les cultes, et que tous, catholiques, protestants, juifs, musulmans, bouddhistes, à cette question : Que pouvons-nous faire qui vous soit utile ? répondent : Priez pour moi. — Une prière, selon le rite que vous avez professé, vous serait-elle plus utile ou plus agréable ? — Le rite est la forme ; la prière du cœur n'a pas de rite. — Nos lecteurs se rappellent sans doute l'évocation d'une veuve du Malabar, insérée dans le numéro de la *Revue* de décembre 1858. Lorsqu'on lui dit : Vous nous demandez de prier pour vous, mais nous sommes chrétiens ; nos prières pourraient-elles vous être agréables ? Elle répond : Il n'y a qu'un Dieu pour tous les hommes.

Les Esprits souffrants s'attachent à ceux qui prient pour eux, comme l'être reconnaissant à celui qui lui fait du bien. Cette même veuve du Malabar vint plusieurs fois à nos réunions sans être appelée ; elle y venait, disait-elle, pour s'instruire ; elle nous suivait même dans la rue, ainsi que nous l'avons constaté à l'aide d'un médium voyant. L'assassin Lemaire, dont nous avons rapporté l'évocation dans le numéro du mois de mars 1858, évocation qui, par parenthèse, avait excité la verve railleuse de quelques sceptiques, ce même assassin, malheureux, délaissé, trouva dans un de nos lecteurs un cœur compatissant qui en eut pitié ; il vint souvent le visiter, et tâcha de se manifester par toutes sortes de moyens, jusqu'à ce que cette même personne, ayant eu l'occasion de s'éclairer sur ces manifestations, sut que c'était Lemaire qui voulait lui témoigner sa reconnaissance. Lorsqu'il eut la possibilité d'exprimer sa pensée, il lui dit : Merci à vous, âme charitable ! J'étais seul avec le remords de ma vie passée, et vous avez eu pitié de moi ; j'étais abandonné, et vous avez pensé à moi ; j'étais dans l'abîme, et

vous m'avez tendu la main ! Vos prières ont été pour moi comme un baume consolateur ; j'ai compris l'énormité de mes crimes, et je prie Dieu de m'accorder la grâce de les réparer par une nouvelle existence où je pourrai faire autant de bien que j'ai fait de mal. Merci encore, ô merci !

Voici, du reste, sur les effets de la prière, l'opinion actuelle d'un illustre ministre protestant, M. Adolphe Monod, mort au mois d'avril 1856.

« Le Christ a dit aux hommes : Aimez-vous les uns les autres. Cette recommandation renferme celle d'employer tous les moyens possibles de témoigner de l'affection à ses semblables, sans entrer pour cela dans aucun détail sur la manière d'atteindre ce but. S'il est vrai que rien ne peut détourner le Créateur d'appliquer la justice dont il est le type, à toutes les actions de l'Esprit, il n'en est pas moins vrai que la prière que vous lui adressez pour celui à qui vous vous intéressez, est pour ce dernier un témoignage de souvenir qui ne peut que contribuer à alléger ses souffrances et à le consoler ; dès qu'il témoigne le moindre repentir, et alors *seulement*, il est secouru, mais on ne lui laisse jamais ignorer qu'une âme sympathique s'est occupée de lui ; cette pensée l'excite au repentir, et on le laisse dans la douce persuasion que son intercession lui a été utile. Il en résulte nécessairement, de sa part, un sentiment de reconnaissance et d'affection pour celui qui lui a donné cette preuve d'attachement ou de pitié ; par conséquent, l'amour que recommandait le Christ aux hommes n'a fait que s'accroître entre eux ; ils ont donc tous deux obéi à la loi d'amour et d'union de tous les êtres, loi de Dieu qui doit amener l'unité, qui est la fin de l'Esprit. »

— N'avez-vous rien à ajouter à ces explications ? — R. Non, elles renferment tout.

— Je vous remercie d'avoir bien voulu les donner. — R. C'est un bonheur pour moi de contribuer à l'union des âmes, union que les bons Esprits cherchent à faire prévaloir sur toutes les questions de dogme qui les divisent.

Un Esprit qui ne se croit pas mort.

Un de nos abonnés du département du Loiret, très bon médium écrivain, nous écrit ce qui suit sur plusieurs faits d'apparitions qui lui sont personnels.

« Ne voulant laisser dans l'oubli aucun des faits qui viennent à l'appui

de la doctrine Spirite, je viens vous faire part des nouveaux phénomènes dont je suis le témoin et le médium, et qui, comme vous le reconnaîtrez, concordent parfaitement avec tout ce que vous avez publié dans votre Revue sur les divers états de l'Esprit après sa séparation du corps.

« Il y a environ six mois, je m'occupais de communications Spiritiques avec plusieurs personnes, lorsque la pensée me vint de demander si, parmi les assistants, se trouvait un médium voyant. L'Esprit répond affirmativement, et me désignant, il ajoute : Tu l'es déjà, mais à un faible degré, et seulement pendant ton sommeil ; plus tard ton tempérament se modifiera de telle façon que tu deviendras un excellent médium voyant, mais petit à petit, et d'abord pendant le sommeil seulement.

« Dans le cours de cette année, nous eûmes la douleur de perdre trois de nos parents. L'un d'eux, qui était mon oncle, m'apparut quelque temps après sa mort pendant mon sommeil ; il eut avec moi un long entretien, et me conduisit dans le lieu qu'il habite, et qu'il me dit être le dernier degré conduisant au séjour de la félicité éternelle. J'avais l'intention de vous donner la description de ce que j'ai admiré dans ce séjour incomparable, mais ayant consulté mon Esprit familier à ce sujet, il me répondit : La joie et le bonheur que tu as éprouvés pourraient influencer le récit que tu ferais des merveilleuses beautés que tu as admirées, et ton imagination pourrait créer des choses qui n'existent pas. Attends que ton esprit soit plus calme. Je m'arrête donc pour obéir à mon guide, et ne m'occuperai que des deux autres visions qui sont plus positives. Je vous rapporterai seulement les dernières paroles de mon oncle. Lorsque j'eus admiré ce qu'il *m'était permis de voir*, il me dit : Tu vas maintenant retourner sur la terre. Je le suppliai de m'accorder encore quelques instants.—Non, me dit-il, il est cinq heures, et tu dois reprendre le cours de ton existence. A l'instant je me réveillai, et cinq heures sonnaient à ma pendule.

« Ma seconde vision a été celle d'un des deux autres parents morts dans l'année. C'était un homme vertueux, aimable, bon père de famille, bon chrétien, et, quoique malade depuis longtemps, il mourut presque subitement, et peut-être au moment où il y pensait le moins. Sa figure avait une expression indéfinissable, sérieuse, triste et heureuse tout à la fois. Il me dit : J'expie mes fautes ; mais j'ai une consolation, c'est d'être le protecteur de ma famille ; je continue à vivre au milieu de ma femme et de mes enfants, et je leur inspire de bonnes pensées ; priez pour moi.

« La troisième vision est plus caractérisée, et m'a été confirmée par un fait matériel ; c'est celle du troisième parent. C'était un excellent homme, mais vif, emporté, impérieux avec les domestiques, et surtout attaché outre mesure aux biens de ce monde ; de plus sceptique, et s'occupant plus de

cette vie que de celle à venir. Quelque temps après sa mort, il vint la nuit et se mit à secouer mes rideaux avec impatience, comme pour me réveiller. Comment lui dis-je, c'est toi? — Oui; je suis venu te trouver, car tu es le seul qui puisse me répondre. Ma femme et mon fils sont partis pour Orléans; j'ai voulu les suivre, mais personne ne veut plus m'obéir. J'ai dit à Pierre de faire mes paquets, mais il ne m'écoute pas; personne ne fait attention à moi. Si tu pouvais venir mettre les chevaux à l'autre voiture et faire mes paquets, tu me rendrais grand service, car je pourrais aller rejoindre ma femme à Orléans. — Mais ne peux-tu pas le faire toi-même? — Non, car *je ne puis rien enlever*; depuis le *sommeil* que j'ai éprouvé pendant ma maladie, je suis tout changé; je ne sais plus où je suis; j'ai le cauchemar. — D'où viens-tu? — De B... — Est-ce du château? — Non! me répondit-il avec un cri d'horreur, et en portant la main sur son front, c'est du cimetière! — Après un geste de désespoir, il ajouta: — Tiens, mon cher ami, dis à tous mes parents de prier pour moi, car je suis trop malheureux! — A ces mots il s'enfuit, et je le perdis de vue. Quand il vint me trouver et secouer mes rideaux avec impatience, sa figure exprimait un égarement effrayant. Quand je lui demandai comment il avait fait pour agiter mes rideaux, lui qui disait ne pouvoir rien enlever, il me répondit brusquement: C'est avec mon souffle!

« Le lendemain j'appris que sa femme et son fils étaient effectivement partis pour Orléans. »

Cette dernière apparition est surtout remarquable en ce que l'illusion qui porte certains Esprits à se croire encore vivants, s'est prolongée chez celui-ci bien plus longtemps que dans les cas analogues. Assez généralement elle ne dure que quelques jours, tandis qu'ici, après plus de trois mois il ne se croyait pas encore mort. Du reste, la situation est parfaitement identique à ce que nous avons maintes fois observé. Il voit tout comme de son vivant; il veut parler, et il est surpris de n'être pas écouté; il vague ou croit vaquer à ses occupations habituelles. L'existence du périsprit est ici démontrée d'une manière frappante, abstraction faite de la vision. Puisqu'il se croit vivant, il se voit donc un corps semblable à celui qu'il a quitté; ce corps agit comme aurait fait l'autre; pour lui rien ne paraît changé; seulement il n'a pas encore étudié les propriétés de son nouveau corps; il le croit dense et matériel comme le premier, et il s'étonne de ne pouvoir rien soulever. Il trouve, néanmoins, dans sa situation quelque chose d'étrange dont il ne se rend pas compte: il croit être sous l'empire d'un cauchemar; il prend la mort pour un sommeil; c'est un état mixte entre la vie corporelle et la vie Spirite, état toujours pénible et plein d'anxiété, et qui tient de l'une et de l'autre. Il est, comme nous l'avons dit ailleurs, la

suite à peu près constante des morts instantanées, telles que celles qui ont lieu par suicide, apoplexie, supplice, combat, etc.

Nous savons que la séparation du corps et du périsprit s'opère graduellement et non d'une manière brusque ; elle commence avant la mort, quand celle-ci arrive par l'extinction naturelle des forces vitales, soit par l'âge, soit par la maladie, et surtout chez ceux qui, de leur vivant, pressentent leur fin, et *s'identifient par la pensée avec leur existence future*, de telle sorte qu'à l'instant du dernier soupir, elle est à peu près complète. Lorsque la mort surprend à l'improviste un corps plein de vie, la séparation ne commence qu'à ce moment, et ne s'achève que peu à peu. Tant qu'il existe un lien entre le corps et l'Esprit, celui-ci est dans le trouble, et s'il entre brusquement dans le monde des Esprits, il éprouve un saisissement qui ne lui permet pas de reconnaître tout d'abord sa situation, non plus que les propriétés de son nouveau corps ; il faut qu'il l'essaie en quelque sorte, et c'est ce qui lui fait croire être encore de ce monde.

Outre les circonstances de mort violente, il en est d'autres qui rendent plus tenaces les liens du corps et de l'Esprit, car l'illusion dont nous parlons s'observe également dans certains cas de mort naturelle, c'est lorsque l'individu a plus vécu de la vie matérielle que de la vie morale. On conçoit que son attachement à la matière le retienne encore après la mort, et prolonge ainsi l'idée qu'il n'y a rien de changé pour lui. Tel est le cas de la personne dont nous venons de parler.

Remarquons la différence qu'il y a entre la situation de cette personne et celle du second parent : l'un veut encore commander ; il croit avoir besoin de ses malles, de ses chevaux, de sa voiture, pour aller rejoindre sa femme ; il ne sait pas encore que, comme Esprit, il peut le faire instantanément, ou, pour mieux dire, son périsprit est encore si matériel qu'il le croit assujéti à tous les besoins du corps. L'autre, qui a vécu de la vie morale, qui avait des sentiments religieux, qui s'est identifié avec la vie future, quoique surpris plus à l'improviste que le premier, est déjà dégagé ; il dit qu'il vit au milieu de sa famille, mais il sait qu'il y est en Esprit ; il parle à sa femme et à ses enfants, mais il sait que c'est par la pensée ; en un mot, il n'y a plus d'illusion, tandis que l'autre est encore dans le trouble et dans les angoisses. Il a tellement le sentiment de la vie réelle, qu'il a vu sa femme et son fils partir, et qu'ils sont partis en effet au jour indiqué, ce qu'ignorait son parent auquel il est apparu.

Remarquons, en outre, un mot très caractéristique de sa part, et qui peint bien sa position. A cette question : D'où viens-tu ? il répond d'abord par le nom de l'endroit qu'il habitait ; puis, à celle-ci : Est-ce du château ? Non ! dit-il avec effroi, c'est du cimetière. Or, cela prouve une chose, c'est

que le dégagement n'étant pas complet, une sorte d'attraction existait encore entre l'Esprit et le corps, ce qui lui fait dire qu'il vient du cimetière ; mais à ce moment il semble commencer à comprendre la vérité ; la question même paraît le mettre sur la voie en appelant son attention sur sa dépouille, c'est pourquoi il prononce ce mot avec effroi.

Les exemples de cette nature sont très-nombreux, et l'un des plus frappants est celui du suicidé de la Samaritaine, que nous avons rapporté dans notre Numéro de juin 1858. Cet homme, évoqué plusieurs jours après sa mort, affirmait aussi être encore vivant, et disait : Cependant, je sens les vers qui me rongent. Comme nous l'avons fait observer dans notre relation, ce n'était pas un souvenir, puisque de son vivant il n'était pas rongé par les vers ; c'était donc le sentiment de l'actualité, une sorte de répercussion transmise du corps à l'Esprit par la communication fluidique qui existait encore entre eux. Cette communication ne se traduit pas toujours de la même manière, mais elle est toujours plus ou moins pénible, et comme un premier châtiment pour celui qui s'est trop identifié de son vivant avec la matière.

Quelle différence avec le calme, la sérénité, la douce quiétude de ceux qui meurent sans remords, avec la conscience d'avoir bien employé le temps de leur séjour ici-bas, de ceux qui ne se sont point laissé dominer par leurs passions ! Le passage est court et sans amertume, car la mort est pour eux le retour de l'exil à leur véritable patrie. Est-ce là une théorie, un système ? Non, c'est le tableau que nous offrent tous les jours nos communications d'outre-tombe, tableau dont les aspects varient à l'infini, et où chacun peut puiser un utile enseignement, car chacun y trouve des exemples dont il peut faire son profit, s'il veut se donner la peine de le consulter ; c'est un miroir où peut se reconnaître quiconque n'est pas aveuglé par l'orgueil.

Doctrine de la réincarnation chez les Hindous.

(Note communiquée à la Société par M. Tug...)

On se figure généralement que les Hindous n'admettent la réincarnation que comme une expiation, et que, suivant eux, elle ne peut s'opérer que dans le corps des animaux. Cependant les lignes suivantes, extraites du voyage de Mme Ida Pfeiffer, semblent prouver que les Indiens ont à ce sujet des idées plus saines.

« Les filles, dit Mme Pfeiffer, sont ordinairement fiancées dès leur première année. Si le fiancé vient à mourir, la jeune fille est considérée comme veuve, et à ce titre ne peut plus se marier : le veuvage est regardé comme un grand malheur. On croit que c'est la position des femmes dont la conduite n'a pas été irréprochable *dans une vie antérieure*. »

Malgré l'importance qu'on ne peut refuser à ces derniers mots, il faut reconnaître qu'il y a, entre la métempsycose des Hindous et la doctrine admise par la Société parisienne des Études Spiritistes, une différence capitale. Citons ici ce que dit Zimmermann sur la religion hindoue, dans le *Journal des Voyages (Taschenbuch der Reisen)*.

« Le fond de cette religion est la croyance à un être premier et suprême, à l'immortalité de l'âme, et à la récompense de la vertu. Le véritable et unique Dieu se nomme *Brahm*, qu'il ne faut pas confondre avec *Brahma*, créé par lui. C'est la vraie lumière, qui est la même, éternelle, bienheureuse dans tous les temps et dans tous les lieux. De l'essence immortelle de *Brahm* est émanée la déesse *Bhavani*, c'est-à-dire la nature, et une légion de 1180 millions d'Esprits. Parmi ces Esprits, il y a trois demi-dieux ou génies supérieurs : *Brahma*, *Vichnou* et *Chiva*, la trinité des Hindous. Longtemps la concorde et la félicité régnèrent parmi les Esprits ; mais, dans la suite, une révolte éclata parmi eux, et plusieurs refusèrent d'obéir. Les rebelles furent précipités du haut des cieux dans l'abîme des ténèbres. Alors eut lieu la métempsycose : chaque plante, chaque être fut animé par un ange déchu. Cette croyance explique la bonté des Hindous pour les animaux : ils les considèrent comme leurs semblables et n'en veulent tuer aucun.

« On est tenté de croire que ce n'est qu'à la longue que tout ce qu'il y a de bizarre dans cette religion mal comprise et faussée dans la bouche du peuple, est descendue au rang de folle jonglerie. Il suffira d'indiquer les attributs de quelques-unes de leurs principales divinités pour expliquer l'état actuel de leur religion ; ils admettent 333 millions de divinités inférieures : ce sont les déesses des éléments, des phénomènes de la nature, des arts, des maladies, etc. Il y a, en outre, les bons et les mauvais génies : le nombre des bons dépasse celui des mauvais de 3 millions.

« Ce qui est excessivement remarquable, ajoute Zimmermann, c'est qu'on ne trouve pas, chez les Hindous, une seule image de l'être suprême : il leur paraît trop grand. Toute la terre, disent-ils, est son temple, et ils l'adorent sous toutes les figures. »

Ainsi, suivant les Hindous, les âmes avaient été créées heureuses et parfaites, et leur déchéance a été le résultat d'une rébellion ; leur incarnation dans le corps des animaux est une punition. Suivant la doctrine Spiritiste, les âmes ont été et *sont encore* créées simples et ignorantes, et c'est par des

incarnations successives qu'elles arrivent, grâce à leurs efforts et à la miséricorde divine, à une perfection qui peut seule leur donner la félicité éternelle. L'âme devant progresser peut rester stationnaire pendant un temps plus ou moins long, mais elle ne rétrograde pas : ce qu'elle a acquis en science ou en moralité, elle ne le perd pas. Si elle n'avance pas, elle ne recule pas : c'est pourquoi elle ne peut retourner animer les êtres inférieurs à l'humanité. Ainsi la métempsycose des Hindous est fondée sur le principe de la dégradation des âmes ; la réincarnation, selon les Esprits, est fondée sur le principe de la progression successive. Selon les Hindous, l'âme a commencé par la perfection pour arriver à l'abjection ; la perfection est le début, l'abjection le résultat. Selon les Esprits, l'ignorance est le début, la perfection est le but et le résultat. Il serait superflu de chercher à démontrer laquelle de ces deux doctrines est la plus rationnelle et donne une plus haute idée de la bonté et de la justice de Dieu. C'est donc par une complète ignorance de leurs principes que quelques personnes les confondent.

TUG...

Entretiens familiers d'outre-tombe.

• Mme Ida Pfeiffer, célèbre voyageuse.

(Société ; 7 septembre 1859.)

Le récit suivant est extrait du second Voyage autour du monde de Mme Ida Pfeiffer, page 345.

• Puisque je suis en train de parler de choses aussi étranges, il faut que je fasse mention d'un événement énigmatique qui se passa, il y a plusieurs années, à Java, et qui fit tant de sensation qu'il provoqua même l'attention du gouvernement.

• Il y avait, dans la résidence de Chérison, une maisonnette dans laquelle, au dire du peuple, il revenait des Esprits. A la chute du jour, les pierres commençaient à pleuvoir de tous côtés dans la chambre, et partout on crachait du *siri* (1). Les pierres, aussi bien que les crachats, tombaient tout près des personnes qui se trouvaient dans la pièce, mais sans les atteindre ni les blesser. Il paraît que c'était surtout contre un petit enfant que cela était dirigé. On parla tant de cette affaire inexplicable qu'à la fin le gouvernement hollandais chargea un officier supérieur, qui méritait sa confiance,

(1) Préparation que les Javanais mâchent continuellement, et qui donne à la bouche et à la salive une couleur de sang.

de l'examiner. Celui-ci fit poster, autour de la maison, des hommes sûrs et fidèles, avec défense de laisser entrer ou sortir qui que ce fût, examina tout scrupuleusement, et prenant sur ses genoux l'enfant désigné, il s'assit dans la pièce fatale. Le soir, la pluie de pierres et de *siri* commença comme de coutume : tout tomba près de l'officier et de l'enfant, sans atteindre ni l'un ni l'autre. On examina de nouveau chaque coin, chaque trou ; mais on ne découvrit rien : l'officier n'y put rien comprendre. Il fit ramasser les pierres, les fit marquer et cacher à un endroit bien éloigné ; ce fut en vain : les mêmes pierres tombèrent de nouveau dans la pièce, à la même heure. Enfin, pour mettre un terme à cette histoire inconcevable, le gouvernement fit abattre la maison. »

La personne qui recueillit ce fait, en 1853, était une femme vraiment supérieure, moins par son instruction et son génie que par l'incroyable énergie de son caractère. A part cette ardente curiosité et ce courage indomptable, qui en ont fait la plus étonnante voyageuse qui ait jamais existé, Mme Pfeiffer n'avait dans le caractère rien d'excentrique. C'était une femme d'une piété douce et éclairée, et qui a maintes fois prouvé qu'elle était loin d'être superstitieuse : elle s'était fait une loi de ne raconter que ce qu'elle avait vu par elle-même, ou ce qu'elle tenait de source certaine. (Voir la *Revue de Paris*, du 1^{er} septembre 1856, et le *Dictionnaire des contemporains*, de Vapereau.)

1. Évocation de Mme Pfeiffer. — Je suis là.

2. Êtes-vous surprise de notre appel et de vous trouver parmi nous ? — R. Je suis surprise de la rapidité de mon voyage.

3. Comment avez-vous été prévenue que nous désirions vous parler ? — R. J'ai été amenée ici sans m'en douter.

4. Mais cependant vous avez dû recevoir un avis quelconque. — R. Un entraînement irrésistible.

5. Où étiez-vous, lors de notre appel ? — R. J'étais près d'un Esprit que j'ai mission de guider.

6. Avez-vous eu conscience des lieux que vous avez traversés pour venir ici, ou bien vous y êtes-vous trouvée subitement, sans transition ? — R. Subitement.

7. Êtes-vous heureuse, comme Esprit ? — R. Oui, on ne peut plus heureuse.

8. D'où vous venait ce goût prononcé des voyages ? — R. J'avais été marin dans une vie précédente, et le goût que j'avais dans cette vie pour les voyages s'est reflété sur celle-ci, malgré le sexe que j'avais choisi pour m'y soustraire.

9. Vos voyages ont-ils contribué à votre avancement, comme Esprit ? —

R. Oui, parce que je les ai faits avec un esprit d'observation qui me manquait dans l'existence précédente, où je ne m'étais occupée que de commerce et d'intérêts matériels : c'est pour cela que je croyais avancer davantage dans une vie sédentaire ; mais Dieu, si bon et si sage dans ses décrets que nous ne pouvons pénétrer, m'a fait utiliser mes penchants pour les faire servir à l'avancement que je sollicitais.

10. Quelle est celle des nations que vous avez visitées qui vous a paru la plus avancée et que vous préférez ? N'avez-vous pas dit, de votre vivant, que vous placiez certaines peuplades de l'Océanie au-dessus des nations civilisées ? — R. C'était un système erroné. Je préfère aujourd'hui la France, car je comprends sa mission et je prévois ses destinées.

11. Quelle est la destinée que vous prévoyez pour la France ? — R. Je ne puis vous dire sa destinée ; mais sa mission est de répandre le progrès, les lumières, et partant le Spiritisme VRAI.

12. En quoi les sauvages de l'Océanie vous paraissent-ils plus avancés que les Américains ? — Je leur trouvais, à part les vices attachés à l'état sauvage, des qualités sérieuses et solides que je ne rencontrais pas ailleurs.

13. Confirmez-vous le fait qui se serait passé à Java, et qui est rapporté dans vos ouvrages ? — R. Je le confirme en partie ; le fait des pierres marquées et jetées de nouveau mérite explication : c'étaient des pierres semblables, mais non les *mêmes*.

14. A quoi attribuez-vous ce phénomène ? — R. Je ne savais à quoi l'attribuer : je me demandais si, en effet, le diable existerait ; je me répondais : Non, et en restai là.

15. Maintenant que vous pouvez vous en rendre compte, veuillez nous dire d'où venaient ces pierres ? Étaient-elles transportées ou bien fabriquées exprès par les Esprits ? — R. Des pierres transportées. Il était plus facile pour eux de les amener que de les agglomérer.

16. Et ce *siri*, d'où venait-il ? Était-il fabriqué par eux ? — R. Si : c'était plus facile, et en outre inévitable, puisqu'il eût été impossible d'en trouver de tout préparé.

17. Quel était le but de ces manifestations ? — R. Comme toujours, pour attirer l'attention et faire constater un fait dont il fût parlé et dont on chercherait l'explication.

Remarque. Quelqu'un fait observer que cette constatation ne pouvait amener aucun résultat sérieux chez de tels peuples ; mais on répond qu'il en a un réel, puisque, par la relation et le témoignage de Mme Pfeiffer, il est venu à la connaissance des peuples civilisés, qui le commentent et en tirent des conséquences : ce sont d'ailleurs les Hollandais qui ont été appelés à le constater.

18. Il devait y avoir un motif spécial, surtout quant à l'enfant tourmenté par ces Esprits? — R. L'enfant possédait une influence favorable, voilà tout, puisqu'il ne lui a été fait personnellement aucun attouchement.

19. Puisque ces phénomènes étaient produits par des Esprits, pourquoi ont-ils cessé quand la maison a été démolie? — R. Ils ont cessé, parce qu'on a jugé inutile de les continuer; mais vous ne devriez pas en être à demander s'ils *auraient pu* continuer.

20. Nous vous remercions d'être venue et d'avoir bien voulu répondre à nos questions. — R. Je suis toute à vous tous.

Privat d'Anglemont.

(Premier entretien, 2 septembre 1859.)

On lit dans le journal *le Pays*, du 15 ou du 16 août 1859, la Notice nécrologique suivante sur Privat d'Anglemont, homme de lettres, mort à l'hospice Dubois.

« Ses inventions ne faisaient jamais de mal à personne; il n'y eut que la dernière de mauvaise, et elle tourna contre lui. En entrant dans la maison de santé où il vient de s'éteindre, mais où il s'éteignit heureux d'un bien-être nouveau, Privat d'Anglemont imagina de dire qu'il était anabaptiste, et de la doctrine de Swedenborg. Il en avait dit bien d'autres dans sa vie! Mais cette fois la mort le prit au mot, et ne lui laissa pas le temps de se dédire. La suprême consolation de la croix fut écartée de son chevet; son convoi rencontra une église, et passa outre. La croix ne vint pas non plus le recevoir sur le seuil du cimetière. Lorsque le cercueil fut déposé dans la tombe, Édouard Fournier, qui prononça sur ce pauvre corps de touchantes paroles, n'osa lui souhaiter que le sommeil, et tous ses amis s'éloignèrent, étonnés de ne l'avoir pas salué un à un avec l'eau qui ressemble aux larmes et qui purifie. Faites donc une souscription après cela, et essayez d'édifier quelque chose sur une sépulture sans espérance! **Pauvre Privat!** Je ne l'en confie pas moins à celui qui connaît toutes les misères de de notre âme, et qui a mis le pardon comme la loi dans l'effusion d'un cœur affectueux. »

Nous ferons une remarque préalable sur cette Notice. N'y a-t-il pas quelque chose d'atroce dans cette pensée d'une sépulture sans espérance, et qui ne mérite même pas l'honneur d'un monument? **La vie de Privat eût**

sans doute pu être plus méritoire ; il eut sans contredit des travers ; mais nul ne dit que ce fut un méchant homme, faisant, comme tant d'autres, le mal pour le plaisir de le faire, sous le manteau de l'hypocrisie. Doit-on croire que, parce qu'à ses derniers moments sur la terre il a été privé des prières accordées aux croyants, prières que ses amis peu charitables ne lui ont pas même données, Dieu le réprouve à tout jamais, et qu'il ne lui laisse que le sommeil de l'éternité pour suprême espérance ? autrement dit qu'il n'est plus aux yeux de Dieu qu'un animal, lui, homme d'intelligence, insouciant, il est vrai, des biens et des faveurs du monde, vivant au jour le jour sans se préoccuper du lendemain, mais, en définitive, homme de pensée, sinon génie transcendant ? A ce compte, qu'il doit être effrayant le nombre de ceux qui rentrent dans le néant ! Convenons que les Esprits nous donnent de Dieu une idée bien autrement sublime, en nous le représentant comme toujours prêt à tendre une main secourable à celui qui reconnaît ses erreurs, auquel il laisse toujours une ancre de salut.

1. *Evocation.* — Me voilà ; que désirez-vous, mes amis ?

2. Avez-vous une conscience nette de votre situation actuelle ? — R. Non, pas totalement, mais j'espère ne pas tarder à l'avoir, car heureusement pour moi, Dieu ne me semble pas vouloir m'éloigner de lui, malgré la vie presque inutile que j'ai menée sur la terre, et j'aurai plus tard une position assez heureuse dans le monde des Esprits.

3. Au moment de votre mort vous êtes-vous reconnu immédiatement ? — R. J'ai été troublé ; cela se comprend, mais pas tant qu'on pourrait le supposer, car j'ai toujours aimé ce qui était éthéré, poétique, rêveur.

4. Veuillez-nous décrire ce qui s'est passé en vous à ce moment ? — R. Il ne s'est passé rien qui soit bien extraordinaire et différent de ce que vous savez déjà ; inutile donc d'en parler encore.

5. Voyez-vous les choses aussi clairement que de votre vivant ? — R. Non, pas encore, mais je les verrai.

6. Quelle impression fait sur vous la vue actuelle des hommes et des choses ? — R. Mon Dieu, ce que j'en ai toujours pensé.

7. A quoi vous occupez-vous ? — R. Je ne fais rien ; je suis errant ; je cherche, non pas une position sociale, mais une position Spirite ; autre monde, autre occupation : c'est la loi naturelle des choses.

8. Pouvez-vous vous transporter partout où vous voulez ? — R. Non ; je serais trop heureux, mon monde est restreint.

9. Vous faut-il un temps appréciable pour vous transporter d'un lieu à un autre ? — R. Assez appréciable.

10. De votre vivant, vous constatiez votre individualité au moyen de votre corps ; mais maintenant que vous n'avez plus ce corps, comment la

constatez-vous?—R. Heu ! c'est étrange ! voilà une chose à laquelle je n'avais pas encore pensé ; on a bien raison de dire qu'on apprend quelque chose tous les jours. Merci, cher confrère.

11. Eh bien ! puisque nous appelons votre attention sur ce point, veuillez y réfléchir, et nous répondre. — R. Je vous ai dit que je suis restreint comme espace ; mais hélas ! moi, qui eus toujours une imagination vive, je le suis aussi comme pensée ; je vous répondrai plus tard.

12. Quelle était, de votre vivant, votre opinion sur l'état de l'âme après la mort ? — R. Je la croyais immortelle, c'est évident ; mais j'avoue, à ma honte, que je ne croyais pas, ou du moins que je n'avais pas une opinion bien arrêtée sur la réincarnation.

13. Quelle était la source du caractère original qui vous distinguait ? — R. Il n'avait pas de source directe ; d'autres sont profonds, sérieux, philosophes ; moi, j'étais gai, vif, original ; c'est une variété de caractère ; voilà tout.

14. N'auriez-vous pu, par votre talent, vous affranchir de cette vie de bohème qui vous laissait en proie aux besoins matériels ; car je crois que vous manquiez souvent du nécessaire ? — R. Trop souvent ; mais, que voulez-vous ? je vivais comme me poussait mon caractère. Ensuite je n'ai jamais su me plier à ces sottes manières du monde ; je ne savais ce que c'était d'aller mendier une protection ; l'art pour l'art, voilà mon principe.

15. Quel est votre espoir pour l'avenir ? — R. Je ne le sais pas encore.

16. Vous rappelez-vous l'existence qui a précédé celle que vous venez de quitter ? — R. Elle est bonne.

Remarque. — Quelqu'un fait observer que ces derniers mots pourraient être pris comme une exclamation ironique, ce qui serait assez dans le caractère de Privat. Celui-ci répond spontanément :

— Je vous demande mille pardons, je n'ai pas plaisanté ; je suis, il est vrai, un Esprit peu instructif pour vous, mais enfin, je ne veux pas plaisanter avec les choses sérieuses. Terminons là ; je ne veux plus parler. Au revoir.

(Quatrième entretien, 9 septembre 1859.)

1. Évocation. — R. Voyons, mes amis, vous n'avez donc pas fini de me faire des questions, très sensées, mais auxquelles je ne puis répondre ?

2. C'est sans doute par modestie que vous dites cela ; car l'intelligence que vous avez montrée de votre vivant, et la manière dont vous nous avez répondu, prouvent que votre esprit est au-dessus du vulgaire. — R. Flatteur !

3. Non, nous ne flattons pas, nous disons ce que nous pensons ; nous

savons d'ailleurs que la flatterie serait sans but avec les Esprits. Lors de votre dernier entretien, vous nous avez quittés brusquement; voudriez-vous nous en dire la raison? — R. La raison, la voici dans toute sa simplicité : Vous me posez des questions tellement en dehors de mes idées que j'étais très embarrassé de répondre; vous comprenez donc le juste mouvement d'orgueil que j'ai dû éprouver en restant coi.

4. Voyez-vous d'autres Esprits autour de vous? — R. J'en vois des quantités: ici, là-bas, partout, partout.

5. Avez-vous réfléchi à la question que nous vous avons posée et à laquelle vous avez dit que vous répondriez une autre fois? Je la répète : De votre vivant vous constatiez votre individualité au moyen de votre corps; mais maintenant que vous n'avez plus ce corps, comment la constatez-vous? en un mot, comment vous distinguez-vous des autres êtres spirituels que vous voyez autour de vous? — R. Si je puis vous exprimer ce qui me touche, j'ai encore conservé une sorte d'essence qui me donne mon individualité et ne me laisse aucun doute que je suis bien moi, quoique je sois mort pour la terre. Je suis encore dans un monde nouveau, bien nouveau pour moi... (Après quelque hésitation.) Je constate enfin mon individualité par mon périsprit, qui est la forme que j'avais dans ce monde.

Remarque. Nous pensons que cette dernière réponse lui a été soufflée par un autre Esprit, car sa précision contraste avec l'embarras que semble indiquer le début.

6. Avez-vous assisté à vos funérailles? — R. Oui, j'y ai assisté, mais je ne sais trop pourquoi.

7. Quel sentiment cela vous a-t-il fait éprouver? — R. J'y ai vu avec plaisir, avec beaucoup de satisfaction, qu'en quittant la terre, j'y laisse encore des regrets.

8. D'où vous est venue l'idée de vous dire anabaptiste et swedenborgien; est-ce que vous aviez étudié la doctrine de Swedenborg? — R. C'est une de mes idées excentriques parmi les autres.

9. Que pensez-vous de la petite Notice nécrologique publiée sur vous dans *le Pays*? — R. Vous m'embarrassez, car croyez-vous, si vous publiez ces communications dans la *Revue*, que cela fasse plaisir à celui qui l'a écrite, que je dise, moi, pour qui elles ont été faites, que ce sont de belles phrases, rien que de belles phrases?

10. Revenez-vous quelquefois voir les endroits que vous avez fréquentés de votre vivant, et les amis que vous avez laissés? — R. Oui, et j'ose dire que j'y trouve encore une certaine satisfaction. Quant aux amis, j'en avais bien peu de sincères; beaucoup me serraient la main sans oser me dire que j'étais excentrique, et par derrière ils m'abîmaient, me traitaient de fou

11. Où allez-vous aller en nous quittant? Ceci n'est pas une question indiscrète, mais pour notre instruction. — R. Où j'irai?... Voyons donc!... Tiens, une idée excellente... je vais me payer une petite joie... une fois n'est pas coutume... Je vais aller faire une petite promenade, visiter une petite chambre qui m'a laissé durant ma vie de bien agréables souvenirs... Oui, c'est une bonne idée; j'y passerai la nuit au chevet d'un pauvre diable de sculpteur qui ce soir n'a pas diné, et qui a demandé au sommeil le soulagement de sa faim... Qui dort dine... Pauvre garçon! sois tranquille, je vais te donner des rêves magnifiques.

12. Ne pourrait-on savoir la demeure de ce sculpteur, car on pourrait lui venir en aide? — R. Ceci est une question qui pourrait être indiscrète si je ne connaissais le louable sentiment qui la dicte... Je ne puis répondre à cette question.

13. Seriez-vous assez bon pour nous dicter quelque chose de suivi, sur un sujet à votre choix. Votre talent de littérateur doit vous rendre la chose facile. — R. Pas encore; pourtant vous me paraissez si affables, si compatissants que je vous promets de vous écrire quelque chose. Maintenant, peut-être, pourrai-je être un peu éloquent, mais je crains que mes communications soient encore bien terrestres; laissez épurer un peu mon âme; laissez-la quitter cette enveloppe grossière qui la tient encore, et alors je vous promets une communication; seulement je vous demanderai une chose, c'est de prier Dieu, notre souverain maître, de m'accorder le pardon, l'oubli de mon inutilité sur la terre; car chaque homme a une mission ici-bas, malheur à qui ne la remplit pas avec foi et religion! Priez! priez! au revoir.

(Troisième entretien.)

Je suis là depuis bien longtemps. J'ai promis de dire quelque chose; je dirai.

Rien n'est plus embarrassant, savez-vous, mes amis, que de parler ainsi sans préambule, et d'attaquer un sujet sérieux. Un savant ne prépare ses œuvres qu'après de bien longues réflexions, qu'après avoir mûri longtemps ce qu'il doit dire, ce qu'il doit entreprendre. Quant à moi, je le regrette, mais je n'ai pas encore trouvé un sujet qui soit digne de vous; je ne pourrais vous dire que des puérilités; je préfère donc vous demander de remettre la séance à huitaine, comme on dit au tribunal; peut-être alors aurai-je trouvé quelque chose qui puisse vous intéresser et vous instruire.

Le médium ayant insisté mentalement pour qu'il dise quelque chose, il ajoute: Mais, mon cher, je te trouve étonnant! Non, je préfère rester auditeur; tu ne sais donc pas qu'il y a pour moi autant d'instruction que pour vous à écouter ce qu'on discute ici? Non; je vous répète, je reste simple auditeur; c'est un rôle qui sera pour moi bien plus instructif. Malgré tes instances je ne veux pas répondre; tu crois donc qu'il serait bien agréable pour moi qu'on dit: Ah! ce soir on a évoqué Privat d'Anglemont. — Vraiment! qu'a-t-il dit? — Rien, absolument rien. — Merci! j'aime mieux que l'on conserve de moi une bonne opinion. Chacun ses idées.

Communication spontanée de Privat d'Anglemont.

(Quatrième entretien, 30 septembre 1859.)

« Enfin voilà que le Spiritisme fait grand bruit partout, et voilà que les journaux s'en occupent, d'une manière indirecte, il est vrai, en citant des faits extraordinaires d'apparitions, de coups frappés, etc. Mes ex-confrères citent les faits sans commentaires; ils font en cela preuve d'intelligence, car la doctrine Spirite ne doit jamais être mal discutée ou prise en mauvaise part. Pourtant ils n'ont pas encore admis la véracité du rôle du médium; ils doutent; mais je réfute leurs objections en disant ceci, qu'eux-mêmes ne sont que des médiums; tous les écrivains, petits et grands le sont plus ou moins; ils le sont dans ce sens que les Esprits qui sont autour d'eux agissent sur le système mental, et leur inspirent souvent des pensées qu'ils se glorifient d'avoir enfantées. Certes, ils ne se seraient jamais doutés que moi, Privat d'Anglemont, l'esprit léger par excellence, aurais jamais résolu cette question; et pourtant je ne dis que la vérité, et pour preuve je donne une chose bien simple: Comment se fait-il qu'après avoir écrit pendant quelque temps, ils sont comme surexcités et dans un état de fièvre peu ordinaire? L'attention, me direz-vous. Mais lorsque vous êtes bien attaché à une chose, je suppose à regarder un tableau, est-ce que vous avez la fièvre? Non, n'est-ce pas? Donc il faut qu'il y ait une autre cause. Eh bien! je le répète, la cause est dans la sorte de communication qui existe entre le cerveau de l'écrivain et les Esprits qui l'entourent. Maintenant, mes chers confrères, fouettez si bon vous semble le Spiritisme, moquez-vous-en, riez, mais à coup sûr vous vous moquerez de vous-mêmes, vous vous donnerez pour plus tard des verges pour vous... vous me comprenez?»

PRIVAT D'ANGLEMONT:

Le médium qui avait servi d'interprète à Privat d'Anglemont dans la Société, ayant eu l'idée de l'évoquer en son particulier, eut avec lui l'entre-

tien suivant. Il paraît que cet Esprit a conçu pour lui une certaine affection, soit qu'il trouve en lui un instrument facile, soit qu'il y ait entre eux sympathie. Ce médium est un jeune débutant dans la carrière littéraire, et ses heureux essais annoncent des dispositions que Privat se fait sans doute un plaisir d'encourager.

1. Évocation.

— R. Me voici ; il y a déjà quelque temps que je suis avec toi ; je m'attendais à cette évocation de ta part. C'est moi qui, tout à l'heure, t'ai inspiré les quelques bonnes pensées que tu as eues ; c'était afin, cher ami, de te consoler un peu, et de te faire supporter avec plus de courage les peines de ce monde. Tu crois donc que je n'ai pas souffert aussi, plus que vous ne pensez, vous tous qui avez souri à mes excentricités ? Et sous cette cuirasse d'indifférence que j'affectais toujours, combien n'ai-je pas caché de chagrins et de douleurs ! Seulement j'avais une qualité très précieuse pour un homme de lettres ou pour un artiste : j'ai toujours, et n'importe dans quelle occasion, assaisonné mes souffrances par de la gaité. Quand je souffrais trop, je faisais des saillies, des jeux de mots, des plaisanteries. Combien de fois la faim, la soif, le froid ne sont-ils pas venus frapper à ma porte ! Et combien de fois ne leur ai-je pas répondu par un long et joyeux éclat de rire ! Éclat de rire simulé, diras-tu ? Eh bien ! non, mon ami, je t'avoue qu'il était sincère. Que veux-tu ! j'ai toujours eu le caractère le plus insouciant qu'il soit possible d'avoir. Je ne me suis jamais préoccupé de l'avenir, pas plus que du passé et du présent. J'ai toujours vécu en véritable bohème, au jour le jour ; dépensant cinq francs quand je les avais, et même quand je ne les avais pas ; et pas plus riche quatre jours après avoir reçu de l'argent que je ne l'étais la veille.

Certes, je ne souhaite à qui que ce soit de mener cette vie inutile, incohérente, irrationnelle. Les excentricités ne sont plus de notre temps ; les idées nouvelles ont fait pour cela de trop rapides progrès. C'est une vie dont je ne me fais nullement gloire, et dont parfois j'ai honte. La jeunesse doit être studieuse : elle doit chercher par le travail à fortifier son intelligence, afin de mieux connaître et apprécier et les hommes et les choses.

Détrompez-vous, jeunes gens, si vous croyez qu'en sortant du collège vous êtes des hommes accomplis ou des savants. Vous avez la clef pour tout savoir ; à vous maintenant de travailler et d'étudier ; à vous d'entrer plus carrément dans le vaste champ qui vous est offert, et dont les routes ont été aplanies par vos études du collège. Je sais qu'il faut à la jeunesse des distractions : le contraire serait contre nature ; mais néanmoins pas trop n'en faut ; car celui qui, durant le printemps de sa vie, n'a pensé qu'au plaisir, se prépare pour plus tard de pénibles remords. C'est alors que l'ex-

périence et les nécessités de ce monde lui apprennent que les moments perdus ne se rattrapent jamais. Il faut à un jeune homme de sérieuses lectures : les auteurs anciens sont souvent les meilleurs, car leurs bonnes pensées en suggèrent d'autres. Il doit surtout éviter les romans, qui n'excitent que l'imagination et laissent le cœur dans le vide. Les romans ne devraient être tolérés que comme distraction, une fois de temps en temps, ou pour quelques dames qui n'ont rien de mieux à faire. Instruisez-vous! instruisez-vous! Perfectionnez l'intelligence que Dieu vous a donnée; on n'est digne de vivre qu'à ce prix.

— D. Ton langage m'étonne, cher Privat. Tu t'es présenté à moi sous des dehors très spirituels, sans doute, mais non comme un Esprit profond, et maintenant... — R. Halte-là! jeune homme; je t'arrête. Je suis apparu, ou plutôt je me suis communiqué à vous tous comme un Esprit peu profond, d'accord; mais c'est que je n'étais pas encore totalement dégagé de mon enveloppe terrestre, et l'état d'Esprit ne s'était pas encore présenté dans toute sa réalité. Maintenant, ami, je suis un Esprit, rien qu'un Esprit. Je vais, je sens, j'éprouve tout comme les autres, et ma vie sur la terre ne me semble plus qu'un rêve; et quel rêve! Je suis en partie habitué à ce monde nouveau qui doit être ma demeure pour quelque temps.

— D. Combien de temps crois-tu rester comme Esprit, et dans ta nouvelle existence que fais-tu? quelles sont tes occupations? — R. Le temps que je dois rester comme Esprit est entre les mains de Dieu, et durera, — je suppose, et autant que je puis le concevoir, — jusqu'à ce que Dieu trouve mon âme assez épurée pour être incarnée dans une région supérieure. Quant à mes occupations, elles sont presque nulles. Je suis encore errant, et c'est une conséquence de la vie que j'ai menée sur la terre. C'est ainsi que ce qui me semblait un plaisir dans votre monde est une peine pour moi maintenant. Oui, c'est vrai, je voudrais avoir une occupation sérieuse, m'intéresser à quelqu'un qui mériterait ma sympathie, lui inspirer de bonnes pensées; mais, mon cher ami, c'est assez havardé, et, si tu veux bien le permettre, je vais me retirer. Au revoir; si tu as besoin de moi, ne crains pas de m'appeler: j'accourrai avec plaisir. Bon courage! Sois heureux!

Dirkse Lammers.

(Société, 11 nov. 1859.)

M. Van B..., de La Haye, présent à la séance, rend compte du fait suivant, qui lui est personnel.

Dans une réunion Spirite à laquelle il assistait, à La Haye, un Esprit, qui se désigne sous le nom de *Dirkse Lammers*, se manifeste spontanément. Interrogé sur les particularités qui le concernent, et sur le motif de sa visite au milieu de personnes qui ne le connaissent pas, et qui ne l'ont point appelé, il raconte ainsi son histoire :

« Je vivais en 1592, et je me suis pendu à la place où vous êtes en ce moment, dans une écurie à vaches, qui existait alors sur l'emplacement de la maison actuelle. Voici dans quelle circonstance : J'avais un chien, et ma voisine avait des poules. Mon chien étrangla ses poules, et la voisine, pour s'en venger, empoisonna mon chien. Dans ma colère, je frappai et blessai cette femme ; elle m'attaqua en justice, et je fus condamné à trois mois de prison et à 25 flor. d'amende. Bien que la condamnation fût assez légère, je n'en conçus pas moins de la haine contre l'avocat X..... qui l'avait provoquée, et je résolus de m'en venger. En conséquence, je l'attendis dans un chemin détourné qu'il prenait tous les soirs pour se rendre à Loosduinen, près de La Haye ; je l'étranglai, et le pendis à un arbre. Pour faire croire à un suicide, j'avais mis dans sa poche un papier préparé d'avance, comme étant écrit par lui, et par lequel il disait de n'accuser personne de sa mort, attendu qu'il s'était lui-même ôté la vie. Depuis ce moment, le remords me poursuivait, et trois mois après je me pendis, comme je l'ai dit, à la place où vous êtes. Je viens, poussé par une force à laquelle je ne puis résister, faire l'aveu de mon crime, dans l'espoir que cela pourra peut-être apporter quelque soulagement à la peine que j'endure depuis lors. »

Ce récit fait avec des détails aussi circonstanciés, ayant étonné l'assemblée, on prit des informations et l'on sut, par les recherches faites à l'état civil, qu'en effet, en 1592, un avocat, nommé X....., s'était pendu sur le chemin de Loosduinen.

L'Esprit de Dirkse Lammers ayant été évoqué, dans la séance de la Société du 11 nov. 1859, se manifeste par des actes de violence, en cassant les crayons. Son écriture est saccadée, grosse, presque illisible, et le médium éprouve une extrême difficulté à tracer les caractères.

1. *Évocation.* Me voici. Pour quoi faire ?

2. Reconnaissez-vous ici une personne à laquelle vous vous êtes dernière-

ment communiqué? — R. J'ai donné assez de preuves de ma lucidité et de ma bonne volonté : cela devrait suffire.

3. Dans quel but vous êtes-vous communiqué spontanément, chez M. Van B.....? — R. Je ne le sais pas ; j'ai été envoyé là ; je n'avais pas, de moi-même, grande envie de raconter ce que j'ai été forcé de dire.

4. Qui vous a obligé à le faire? — R. La force qui nous conduit : je n'en sais pas plus ; j'ai été entraîné malgré moi, et forcé d'obéir aux Esprits qui avaient droit de se faire obéir.

6. Êtes-vous contrarié de venir à notre appel? — R. Assez : je ne suis pas à ma place, ici.

6. Êtes-vous heureux comme Esprit? — R. Belle question!

7. Que pouvons-nous faire pour vous être agréable? — R. Est-ce que vous voudriez faire quelque chose qui me soit agréable!

8. Certainement : la charité nous ordonne d'être utiles, quand nous le pouvons, aux Esprits aussi bien qu'aux hommes. Puisque vous êtes malheureux, nous appellerons sur vous la miséricorde de Dieu : nous nous engageons à prier pour vous. — R. Voilà, depuis des siècles, les premières paroles de cette nature qui me sont adressées. Oh! merci! merci! Pour Dieu! que ce ne soit pas une vaine promesse, je vous en prie.

Michel François

(Société, 11 novembre 1859).

Michel François, maréchal-ferrant, qui vivait sur la fin du XVII^e siècle, s'étant adressé à l'intendant de Provence, lui annonça qu'un spectre lui était apparu, et lui avait ordonné d'aller révéler au roi Louis XIV les choses les plus importantes et les plus secrètes. On le fit partir pour la Cour, dans le mois d'avril 1697. Les uns assurent qu'il parla au roi, d'autres disent que le roi refusa de le voir. Ce qu'il y a de vrai, ajoute-t-on, c'est qu'au lieu de l'envoyer aux Petites-Maisons, il obtint de l'argent pour son voyage, et l'exemption des tailles et autres impositions royales.

1. *Evocation.* — R. Je suis là.

2. Comment avez-vous su que nous désirions vous parler? — R. Comment me faites-vous cette question? Ne savez-vous pas que vous êtes entourés d'Esprits qui avertissent ceux avec lesquels vous désirez communiquer?

3. Où étiez-vous quand nous vous avons appelé? — R. Dans l'espace, car je suis encore errant.

4. Êtes-vous surpris de vous trouver au milieu de personnes vivantes ? — R. Pas le moins du monde; je m'y trouve souvent.

5. Vous rappelez-vous votre existence, en 1697, sous Louis XIV, alors que vous étiez maréchal-ferrant ? — R. Assez confusément..

6. Vous rappelez-vous la révélation que vous vouliez faire au roi ? — R. Je me rappelle que j'avais à lui en faire une.

7. Cette révélation, l'avez-vous faite ? — R. Oui.

8. Vous lui avez dit qu'un spectre vous était apparu et vous avait ordonné d'aller révéler certaines choses au roi; quel était ce spectre ? — R. C'était celui de son frère.

9. Voulez-vous le nommer ? — R. Non; vous me comprenez.

10. Était-ce l'homme désigné sous le nom du Masque de fer ? — R. Oui.

11. Maintenant que nous sommes loin de ce temps-là, pourriez-vous nous dire quel était l'objet de cette révélation ? — R. C'était justement de lui apprendre sa mort.

12. La mort de qui ? Était-ce celle de son frère ? — R. Mais oui.

13. Quelle impression votre révélation a-t-elle faite sur le roi ? — R. Une impression mélangée de chagrin et de satisfaction : ceci est du reste assez prouvé par la façon dont il me traita.

14. Comment vous traita-t-il ? — R. Avec bonté et affabilité.

15. On dit que pareille chose est arrivée à Louis XVIII. Savez-vous si cela est vrai ? — R. Je crois qu'il y eut quelque chose comme cela, mais je n'en suis pas bien instruit.

16. Pourquoi cet Esprit vous a-t-il choisi pour cette mission, vous homme obscur, plutôt qu'un personnage de la cour qui eût approché le roi plus facilement ? — R. Je me suis trouvé sur son passage, doué de la faculté qu'il désirait rencontrer et qui était nécessaire, et aussi parce qu'un personnage de la cour n'eût pas pu faire accepter la révélation : on l'eût cru instruit par d'autres moyens.

17. Quel était le but de cette révélation, puisque le roi était nécessairement informé de la mort de son frère avant de l'apprendre par vous ? — R. C'était pour lui donner à réfléchir sur la vie future et sur le sort auquel il pouvait s'exposer et s'est en effet exposé : sa fin a été souillée d'actions par lesquelles il croyait s'assurer un avenir que cette révélation pouvait rendre meilleur.

Communications spontanées obtenues dans les séances de la Société.

30 septembre 1859. (Méd. M. R..)

Aimez-vous les uns les autres, c'est toute la loi : loi divine, par laquelle Dieu crée sans relâche et gouverne les mondes. L'amour est la loi d'attraction pour les êtres vivants et organisés ; l'attraction est la loi d'amour pour la matière inorganique.

N'oubliez jamais que l'Esprit, quel que soit son degré d'avancement, sa situation, comme réincarnation ou erraticité, est *toujours* placé entre un supérieur qui le guide et le perfectionne, et un inférieur vis-à-vis duquel il a les mêmes devoirs à remplir.

Soyez donc charitables, non-seulement de cette charité qui vous porte à tirer de votre bourse l'obole que vous donnez froidement à celui qui ose vous la demander, mais allez au-devant des misères cachées.

Soyez indulgents pour les travers de vos semblables ; au lieu de mépriser l'ignorance et le vice, instruisez-les et moralisez-les ; soyez doux et bienveillants pour tout ce qui vous est inférieur ; soyez-le, même vis-à-vis des êtres les plus infimes de la création, et vous aurez obéi à la loi de Dieu.

VINCENT DE PAUL.

Remarque. Les Esprits considérés par les hommes comme des *saints*, ne prennent généralement pas cette qualité ; ainsi saint Vincent de Paul signe simplement *Vincent de Paul* ; saint Louis signe *Louis*, et ceux, au contraire, qui usurpent des noms et qualités qui ne leur appartiennent pas, font assez ordinairement parade de leurs faux titres, croyant sans doute en imposer plus facilement ; mais ce masque ne peut tromper quiconque se donne la peine d'étudier leur langage ; celui des Esprits réellement supérieurs a un cachet auquel on ne peut se méprendre.

18 novembre 1859. (Méd. M. R..)

L'union fait la force ; soyez unis pour être forts. Le Spiritisme a germé, jeté des racines profondes ; il va étendre sur la terre ses rameaux bienfaisants. Il faut vous rendre invulnérables contre les traits empoisonnés de la calomnie et de la noire phalange des ignorants, des égoïstes et des hypocrites. Pour y arriver, qu'une indulgence et une bienveillance réciproques président à vos rapports ; que vos défauts passent inaperçus, que vos qualités seules soient remarquées ; que le flambeau de la sainte amitié réunisse,

éclaire et réchauffe vos cœurs, et vous résisterez aux attaques impuissantes du mal comme le rocher inébranlable à la vague furieuse.

VINCENT DE PAUL.

23 septembre 1859. (Méd. M. R..)

Jusqu'à présent vous n'avez envisagé la guerre qu'au point de vue matériel ; guerres intestines, guerres de peuples à peuples ; vous n'y avez jamais vu que conquêtes, esclavage, sang, mort et ruines ; il est temps de la considérer au point de vue moralisateur et progressif. La guerre sème sur son passage la mort et les idées ; les idées germent et grandissent ; l'Esprit, après s'être retrempé dans la vie Spirite, vient les faire fructifier. N'accablez donc pas de vos malédictions le diplomate qui a préparé la lutte, ni le capitaine qui a conduit ses soldats à la victoire ; de grandes luttes se préparent : luttes du bien contre le mal, des ténèbres contre la lumière, luttes de l'esprit de progrès contre l'ignorance stationnaire. Attendez avec patience, car ni vos malédictions, ni vos louanges ne pourraient rien changer à la volonté de Dieu ; il saura toujours maintenir ou éloigner ses instruments du théâtre des événements, selon qu'ils auront compris leur mission, ou qu'ils auront abusé, pour servir leurs vues personnelles, de la puissance qu'ils auront acquise par leurs succès. Vous avez l'exemple du César moderne et le mien. J'ai dû, par plusieurs existences misérables et obscures, expier mes fautes, et j'ai vécu pour la dernière fois sur terre sous le nom de Louis IX.

JULES CÉSAR.

L'Enfant et le Ruisseau ; parabole.

11 novembre 1859. (Méd. M. Did...)

Un jour, un petit enfant arriva auprès d'un ruisseau assez rapide qui avait presque l'impétuosité d'un torrent ; l'eau s'élançait d'une colline voisine, et grossissait à mesure qu'elle s'avancait dans la plaine. L'enfant se prit à examiner le torrent, puis ramassa toutes sortes de pierres qu'il prenait dans ses petits bras ; il résolut de construire une digue ; présomption aveugle ! Malgré tous ses efforts et sa petite colère, il ne put y parvenir. Réfléchissant alors plus sérieusement, s'il faut employer ce mot pour un enfant, il monta plus haut, abandonna sa première tentative, et voulut faire sa digue près de la source même du ruisseau ; mais hélas ! ses efforts furent encore impuissants ; il fut découragé et s'en alla en pleurant. En-

core était-on dans la belle saison, et le ruisseau n'était pas trop rapide en comparaison de ce qu'il était en hiver ; il s'accrut, et l'enfant vit ses progrès ; l'eau, en grondant s'élançait avec plus de fureur, renversant tout sur son passage, et le malheureux enfant lui-même eût été emporté, s'il avait osé s'en approcher comme la première fois.

O homme faible ! enfant ! toi qui veux élever un rempart, un obstacle insurmontable à la marche de la vérité, tu n'es pas plus fort que cet enfant, et ta petite volonté pas plus forte que ses petits bras ; quand bien même tu voudrais l'atteindre dans sa source, la vérité, sois-en sûr, t'entraînera infailliblement.

BASILE.

Les trois Aveugles ; parabole.

7 octobre 1859. (Méd. M. Did..)

Un homme riche et généreux, ce qui est rare, rencontra sur sa route trois malheureux aveugles épuisés de faim et de fatigue ; il leur présenta à chacun une pièce d'or. Le premier, aveugle de naissance, aigri par la misère, n'ouvrit même pas la main ; il n'avait jamais vu, disait-il, qu'on eût offert de l'or à un mendiant : la chose était impossible. Le second tendit machinalement la main, mais rejeta aussitôt l'offrande qu'on lui faisait ; comme son ami il la considérait comme une illusion ou l'œuvre d'un mauvais plaisant : en un mot, selon lui, la pièce était fausse. Le troisième, au contraire, plein de foi en Dieu et d'intelligence, en qui la finesse du tact avait en partie remplacé le sens qui lui manquait, prit la pièce, la palpa, et se levant, en bénissant son bienfaiteur, partit vers la ville voisine pour se procurer ce qui manquait à son existence.

Les hommes sont les aveugles ; le Spiritisme est l'or ; jugez de l'arbre par ses fruits.

LUC.

30 septembre 1859. (Méd. Mlle H...)

J'ai demandé à Dieu de me laisser venir un instant parmi vous pour vous donner le conseil de ne jamais avoir de querelles religieuses ; je ne dis pas guerres religieuses, car aujourd'hui le siècle est trop avancé pour cela ; mais dans celui où j'ai vécu, c'était un malheur général, et je n'ai pu l'éviter la fatalité m'a entraîné, et j'ai poussé les autres, moi qui aurais dû les retenir. Aussi j'ai eu ma punition, d'abord sur la terre, et depuis trois siècles j'expie cruellement mon crime. Soyez doux et patients pour ceux que vous enseignez ; s'ils ne veulent pas venir à vous d'abord, qu'ils y viennent plus tard, quand ils verront votre abnégation et votre dévouement.

Mes amis, mes frères, je ne saurais trop vous le recommander, quoi de plus horrible, en effet, que de s'entre-égorger au nom d'un Dieu clément, au nom d'une religion toute sainte qui ne prêche que la miséricorde, la bonté et la charité ! Au lieu de cela, on se tue, on se massacre pour forcer les personnes que l'on veut convertir à croire à un Dieu bon, dit-on ; mais au lieu de croire à votre parole, ceux qui survivent s'empressent de vous laisser et de s'éloigner de vous comme de bêtes féroces. Soyez donc bons, je le répète, et surtout pleins d'aménité pour ceux qui ne croient pas comme vous.

CHARLES IX.

1. Voudriez-vous avoir la complaisance de répondre à quelques questions que nous désirerions vous adresser ? — R. Je le veux bien.

2. Comment avez-vous expié vos fautes ? — R. Par les remords.

3. Avez-vous eu d'autres existences corporelles depuis celle que nous vous connaissons ? — R. J'en ai eu une ; j'ai été réincarné à un esclave des deux Amériques ; j'ai bien souffert ; cela m'a avancé dans ma purification.

4. Qu'est devenue votre mère, Catherine de Médicis ? — R. Elle a souffert aussi ; elle est dans une autre planète où elle accomplit une vie de dévouement.

5. Pourriez-vous écrire l'histoire de votre règne, comme l'ont fait Louis XI, Louis XII, et autres ? — R. Je le pourrais aussi bien....

6. Voulez-vous le faire par l'intermédiaire du médium qui vous sert en ce moment d'interprète ? — Oui, ce médium peut me servir, mais je ne commencerai pas ce soir ; je ne suis pas venu pour cela.

7. Aussi, nous ne vous demandons pas de commencer aujourd'hui : nous vous prions de le faire à votre loisir et à celui du médium ; ce sera un travail de longue haleine qui demandera un certain laps de temps, et nous comptons sur votre promesse ? — R. Je le ferai. Au revoir.

Communications étrangères lues à la Société.

(Communication obtenue par Mlle de P...)

La bonté du Seigneur est éternelle. Il ne veut pas la mort de ses enfants chéris ; mais, ô hommes ! réfléchissez qu'il dépend de vous de hâter le règne de Dieu sur la terre ou de l'éloigner ; que vous êtes responsables les uns des autres ; qu'en vous améliorant vous-mêmes, vous travaillez à la

régénération de l'humanité ; la tâche est grande ; la responsabilité pèse sur chacun, et nul ne peut se récuser. Embrassez avec ferveur la glorieuse tâche que le Seigneur vous impose, mais priez-le qu'il envoie des travailleurs dans leurs champs, car la moisson est grande, et les travailleurs peu nombreux, comme vous a dit le Christ.

Mais voici, nous vous sommes envoyés comme les travailleurs de vos cœurs ; nous y semons le bon grain ; prenez garde à ne pas l'étouffer ; arrosez-le avec les larmes du repentir et de l'allégresse ; du repentir d'avoir si longtemps vécu sur une terre maudite par les péchés du genre humain, éloignés du seul vrai Dieu, adorant les fausses jouissances du monde, qui ne laissent au fond de la coupe que des regrets et de la tristesse. Pleurez d'allégresse, parce que le Seigneur vous a regardés en grâce ; parce qu'il veut hâter l'arrivée de ses enfants bienaimés dans son sein paternel ; parce qu'il veut que tous vous soyez parés de l'innocence des anges, comme si vous n'eussiez jamais été éloignés de lui.

Le seul qui vous a montré le chemin pour remonter à cette gloire primitive ; le seul auquel vous ne puissiez reprocher de s'être jamais trompé dans son enseignement ; le seul juste devant Dieu ; le seul, enfin, que vous devriez tous suivre pour être agréables à Dieu, c'est le Christ : oui, le Christ votre divin maître, que vous avez oublié et méconnu pendant des siècles. Aimez-le, car il prie sans cesse pour vous ; il veut venir à votre secours. Comment ! l'incrédulité résiste encore ! les merveilles du Christ ne peuvent l'abattre ! les merveilles de toute la création restent impuissantes sur ces esprits moqueurs ; sur cette poussière qui ne peut prolonger d'une seule minute sa misérable existence ! Ces savants qui croient seuls posséder tous les secrets de la création, ne savent d'où ils viennent, ni où ils vont, et pourtant ils nient tout, ils défient tout ; parce qu'ils connaissent quelques-unes des lois les plus vulgaires du monde matériel, ils croient pouvoir juger le monde immatériel, ou plutôt ils disent qu'il n'y a rien d'immatériel, que tout doit obéir à ces mêmes lois matérielles qu'ils ont réussi à découvrir.

Mais vous, chrétiens ! sachez que vous ne pouvez nier notre intervention sans nier en même temps le Christ, sans nier toute la Bible, car il n'y a pas une page où vous ne trouviez des traces du monde visible en rapport avec le monde invisible. Eh bien ! dites, êtes-vous chrétiens ou ne l'êtes vous pas ?

REMBRAND.

(Autre, obtenue par M. Péc.)

Chaque homme a en lui ce que vous appelez une voix intérieure, c'est

ce que l'Esprit appelle la conscience, juge sévère, qui préside à toutes les actions de votre vie. Lorsque l'homme est seul, il écoute cette conscience et se pèse à sa juste valeur; souvent il a honte de lui-même : à ce moment il reconnaît Dieu; mais l'ignorance, fatal conseiller, le pousse et lui met le masque de l'orgueil; il se présente à vous tout gonflé de son vide; il cherche à vous tromper par l'aplomb qu'il se donne. Mais l'homme au cœur droit n'a pas la tête altière; il écoute avec fruit les paroles du sage; il sent qu'il n'est rien, et que Dieu est tout; il cherche à s'instruire dans le livre de la nature, écrit par la main du Créateur; il élève son esprit, chasse de son enveloppe les passions matérielles qui trop souvent vous égarent. C'est un guide dangereux qu'une passion qui vous mène; retiens ceci, ami; laisse rire le sceptique, son rire s'éteindra; à son heure dernière l'homme devient croyant. Ainsi, pense toujours à Dieu, lui seul ne trompe pas; rappelle-toi qu'il n'y a qu'une route qui conduit vers lui : la foi, et l'amour de ses semblables.

UN MEMBRE DE LA FAMILLE.

Un ancien Chaquetier.

M. V... est un jeune homme, excellent médium, et qui se distingue généralement par la bonté de ses relations avec le monde Spirite. Toutefois depuis qu'il occupe la chambre qu'il habite, un Esprit inférieur se mêle à ses communications, et s'interpose même à ses travaux personnels. Se trouvant un soir (6 septembre 1859) chez M. Allan Kardec avec qui il devait travailler, il fut entravé par cet Esprit qui, ou lui faisait tracer des choses incohérentes, ou l'empêchait d'écrire. M. Allan Kardec s'adressant alors à cet Esprit eut avec lui l'entretien suivant :

1. Pourquoi viens-tu ici quand on ne t'appelle pas?—R. Je veux le tourmenter.

2. Qui es-tu? Dis-nous ton nom?—R. Je ne le dirai pas, moi.

3. Quel est ton but en venant ainsi te mêler de ce qui ne te regarde pas? Cela ne te profite à rien. — R. Non, mais je l'empêche d'avoir de bonnes communications, et je sais que ça le chagrine beaucoup.

4. Tu es un mauvais Esprit, puisque tu te plais à faire le mal. Au nom de Dieu, je te somme de te retirer et de nous laisser travailler tranquillement. — Est-ce que tu crois me faire peur avec ta grosse voix?

5. Si ce n'est pas de moi que tu as peur, tu auras sans doute peur de

Dieu, au nom duquel je te parle, et qui pourra bien te faire repentir de ta méchanceté. — R. Ne nous fâchons pas, bourgeois.

6. Je te répète que tu es un mauvais Esprit, et je te prie encore une fois de ne pas nous empêcher de travailler. — R. Je suis ce que je suis, c'est ma nature.

Un Esprit supérieur ayant été appelé, et prié d'écartier cet intrus afin de ne pas interrompre le travail, le mauvais Esprit s'en alla probablement, car pendant tout le reste de la soirée, il n'y eut plus aucune interruption. Interrogé sur la nature de cet Esprit, il répondit :

Cet Esprit, qui est de la plus basse classe, est un ancien charretier mort non loin de la maison où demeure V... (le médium). Il a élu domicile dans sa chambre même, et depuis longtemps c'est lui qui l'obsède sans cesse, le tourmente continuellement. Maintenant qu'il sait que V... doit quitter son logement par ordre d'Esprits supérieurs, il le tourmente plus que jamais. C'est encore une preuve que le médium n'écrit pas sa pensée. Tu vois ainsi qu'il y a de bonnes choses même dans les plus désagréables aventures de la vie. Dieu fait voir sa puissance par tous les moyens possibles.

— Quel était le caractère de cet homme, de son vivant? — R. Tout ce qui se rapproche le plus de l'animal. Je crois que ses chevaux avaient plus d'intelligence et de sentiment que lui.

— Quel est le moyen pour M. V... de se débarrasser de lui? — R. Il y en a deux; le moyen spirituel, c'est de prier Dieu; le moyen matériel, c'est de quitter la maison où il est.

— Il y a donc véritablement des lieux hantés par certains Esprits? — R. Oui, des Esprits qui sont encore sous l'influence de la matière s'attachent à certaines localités.

— Les Esprits qui hantent certains lieux peuvent-ils les rendre fatalement funestes ou propices pour les personnes qui les habitent? — R. Qui pourrait les en empêcher? Morts, ils exercent leur influence comme Esprits; vivants, ils l'exerçaient comme hommes.

— Quelqu'un qui ne serait pas médium, qui n'aurait même jamais entendu parler des Esprits, ou qui n'y croirait pas, pourrait-il subir cette influence, et être en butte aux vexations de ces Esprits? — R. Indubitablement; cela arrive plus souvent que vous ne pensez, et explique bien des choses.

— Y a-t-il quelque chose de fondé dans cette croyance que les Esprits fréquentent de préférence les ruines ou les maisons abandonnées? — R. Superstition.

— Ainsi les Esprits hanteront tout aussi bien une maison neuve de la rue de Rivoli qu'une vieille mesure? — R. Certainement, car ils peuvent

être attirés dans un lieu plutôt que dans un autre par la disposition d'esprit de ses habitants.

L'Esprit du ci-devant charretier ayant été évoqué dans la société par l'entremise de M. R..., il s'est manifesté par des signes de violence, en cassant les crayons, qu'il enfonçait dans le papier avec force, et par une écriture grosse, tremblée, irrégulière et peu lisible.

1. Evocation. — R. Je suis là.

2. Reconnaissez-vous la puissance de Dieu sur vous? — R. Oui, après?

3. Pourquoi avez-vous choisi la chambre de M. V... plutôt qu'une autre? — R. Ça me platt.

4. Y resterez-vous longtemps? — R. Tant que j'y serai bien.

5. Vous n'avez donc pas l'intention de vous améliorer? — R. Nous verrons cela, j'ai le temps.

6. Cela vous contrarie-t-il que nous vous ayons appelé? — R. Oui.

7. Que faisiez-vous quand nous vous avons appelé? — R. J'étais chez le mannezingue.

8. Est-ce que vous buviez? — R. Cette bêtise! Est-ce que je peux boire!

9. Qu'avez-vous voulu dire en parlant du mannezingue? — R. J'ai voulu dire ce que j'ai dit.

10. De votre vivant, est-ce que vous maltraitez vos chevaux? — R. Vous êtes donc sergent de ville?

11. Voulez-vous que l'on prie pour vous? — R. Est-ce que vous feriez ça?

12. Certainement, nous prions pour tous ceux qui souffrent, parce que nous avons pitié des malheureux, et nous savons que la miséricorde de Dieu est grande. — R. Oh! bien, vous êtes de bons zigues tout de même; je voudrais pouvoir vous donner une poignée de main; je vais tâcher de le mériter. Merci!

Remarque. Cet entretien confirme ce que l'expérience a déjà maintes fois prouvé, touchant l'influence que les hommes peuvent exercer sur les Esprits, et par le moyen de laquelle ils peuvent contribuer à leur amélioration. Il montre l'influence de la prière. Ainsi cette nature brute et presque farouche et sauvage, se trouve comme apprivoisée par la pensée de l'intérêt qu'on peut lui porter. Nous avons de nombreux exemples que des criminels sont venus spontanément se communiquer à des médiums qui avaient prié pour eux, et témoigner leur repentir.

Aux observations ci-dessus nous ajouterons les considérations suivantes sur l'évocation des Esprits inférieurs.

Nous avons vu des médiums, jaloux à juste titre de conserver leurs bonnes relations d'outre-tombe, répugner à servir d'interprète aux Esprits inférieurs

que l'on peut appeler ; c'est de leur part une susceptibilité mal entendue. De ce que l'on évoque un Esprit vulgaire, même mauvais, on n'est pas sous sa dépendance pour cela ; loin de là, c'est vous au contraire qui le dominez : ce n'est pas lui qui vient s'imposer malgré vous, comme dans l'obsession, c'est vous qui vous imposez à lui ; il ne commande pas, il obéit ; vous êtes son juge et non sa proie. Vous pouvez de plus lui être utile par vos conseils et vos prières, et il vous est reconnaissant de l'intérêt que vous prenez à lui. Lui tendre une main secourable, c'est faire une bonne action ; le repousser, c'est manquer de charité ; c'est plus encore, c'est de l'égoïsme et de l'orgueil. Ces êtres inférieurs sont d'ailleurs pour nous un puissant enseignement ; c'est par eux que nous avons appris à connaître les bas-fonds du monde Spirite et le sort qui attend ceux qui font ici-bas un mauvais usage de la vie. Remarquez en outre que c'est presque toujours en tremblant qu'ils viennent dans les réunions sérieuses où dominent les bons Esprits ; ils sont honteux et se tiennent à l'écart, écoutant pour s'instruire. Ils viennent souvent dans ce but sans être appelés ; pourquoi donc refuserait-on de les entendre quand souvent leur repentir et leurs souffrances sont un sujet d'édification ou tout au moins d'instruction ? On n'a rien à craindre de ces communications, du moment qu'elles ont lieu en vue du bien. Que deviendraient les pauvres blessés si les médecins refusaient de toucher leurs plaies ?

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ PARISIENNE DES ÉTUDES SPIRITES.

Vendredi 30 septembre 1859 (Séance générale).

• Lecture du procès-verbal de la séance du 23 septembre.

Présentation de M. S..., négociant, chevalier de la Légion-d'Honneur, comme membre titulaire. Renvoi de l'admission à la prochaine séance particulière.

Communications diverses : 1. Lecture d'une communication spontanée faite à M. R... par l'Esprit du docteur Olivier.

Cette communication est remarquable à un double point de vue : l'amélioration morale de l'Esprit, qui reconnaît de plus en plus l'erreur de ses opinions terrestres, et qui maintenant comprend sa position ; secondement, le fait de sa réincarnation prochaine dont il commence à ressentir les effets par un premier trouble, et qui confirme la théorie qui a été donnée sur la manière dont s'opère ce phénomène et la phase qui précède

la réincarnation proprement dite. Ce trouble, résultat du *tien fluidique* qui commence à s'établir entre l'Esprit et le corps qu'il doit animer, rend la communication plus difficile que dans son état de complète liberté; le médium écrit avec plus de lenteur, sa main est lourde; les idées de l'Esprit sont moins nettes. Ce trouble, qui va toujours croissant de la conception à la naissance, est complet aux approches de ce dernier moment, et ne se dissipe que graduellement quelque temps après. (Sera publiée avec les autres communications du même Esprit.)

2° Fait de manifestation physique spontanée arrivé dernièrement à Paris dans une maison du faubourg Saint-Germain, et rapporté par M. A... Un piano s'est fait entendre pendant plusieurs jours de suite sans que personne y touchât. Toutes les précautions ont été prises pour s'assurer que ce fait n'était dû à aucune cause accidentelle. Un prêtre interrogé à ce sujet pense que ce peut être une âme en peine qui réclame assistance et désire se communiquer.

3° Meurtre commis par un enfant de sept ans et demi, avec préméditation et toutes les circonstances aggravantes. Ce fait, rapporté par plusieurs journaux, prouve chez cet enfant un instinct meurtrier inné qui n'a pu être développé en lui par l'éducation, ni le milieu dans lequel il se trouve, et qui ne peut s'expliquer que par un état antérieur à l'existence actuelle. Saint Louis interrogé à ce sujet a répondu : L'Esprit de cet enfant en est presque au début de la période humaine; il n'a encore eu que deux incarnations sur la terre, et avant son existence actuelle il appartenait aux peuplades les plus arriérées du monde maritime. Il a voulu naître dans un monde plus avancé, dans l'espoir de s'avancer lui-même. A la question de savoir si l'éducation pourrait modifier cette nature, il est répondu : Cela est difficile, mais cela se peut; il faudrait de grandes précautions, l'entourer de bonnes influences, développer sa raison, mais il est à craindre qu'on ne fasse tout le contraire.

4° Lecture d'une pièce de vers écrite par une jeune personne comme médium mécanique. Ces vers ont été reconnus pour n'être pas inédits et pour avoir été faits par un poète mort il y a quelques années. L'état de l'instruction du médium, qui en a écrit un grand nombre de ce genre, ne permet pas de supposer que ce soit de sa part un effet de mémoire; d'où il faut conclure que l'Esprit qui s'est manifesté a puisé lui-même dans des productions toutes faites et qui lui sont toutes étrangères. Plusieurs faits analogues prouvent que la chose est possible, entr'autres celui d'un des médiums de la Société à qui un Esprit a dicté un passage écrit par M. Allan Kardec, et que celui-ci n'avait encore communiqué à personne.

Etudes. 1° Évocation du nègre qui a servi de nourriture à ses compagnons dans le naufrage du navire *le Constant*.

2° Questions diverses et problèmes moraux adressés à saint Louis sur le fait précédent. Une discussion s'établit à ce sujet, à laquelle prennent part plusieurs membres de la Société.

3° Trois communications spontanées sont obtenues simultanément par l'intermédiaire de trois médiums différents : la première, par M. R..., signée saint Vincent de Paul ; la deuxième, par M. Ch..., signée Privat d'Anglemont ; la troisième, par Mlle H..., signée Charles IX.

4° Questions diverses adressées à Charles IX. Il promet d'écrire l'histoire de son règne à l'instar de Louis XI. (Ces diverses communications sont publiées.)

Vendredi, 7 octobre 1859. (Séance particulière.)

Lecture du procès-verbal et des travaux de la séance du 30 septembre.

Présentations et admissions. Mlle S.... et M. le comte de R..., officier de marine, sont présentés comme candidats au titre de membres titulaires.

Admission des cinq candidats présentés dans la séance du 23 septembre, et de Mlle S....

M. le président fait observer, au sujet des nouveaux membres présentés, qu'il est très important, pour la Société, de s'assurer de leurs dispositions. Il ne suffit pas, dit-il, qu'ils soient partisans du Spiritisme en général, il faut qu'ils sympathisent avec sa manière de voir. L'homogénéité de principes est la condition sans laquelle une société quelconque ne saurait avoir de vitalité. Il est donc nécessaire de connaître l'opinion des candidats, afin de ne point laisser introduire d'éléments de discussions oiseuses qui feraient perdre le temps, et pourraient dégénérer en dissensions. La Société ne vise nullement à l'augmentation indéfinie de ses membres ; elle veut avant tout poursuivre ses travaux avec calme et recueillement, c'est pourquoi elle doit éviter tout ce qui pourrait la troubler. Son but étant l'étude de la science, il est évident que chacun est parfaitement libre de discuter les points controversés et d'émettre son opinion personnelle ; mais autre chose est de donner son avis, ou d'arriver avec des idées systématiques préconçues en opposition avec les bases fondamentales. Nous nous sommes réunis pour l'étude et l'observation, et non pour faire de nos séances une arène de controverses. Nous devons, d'ailleurs, nous en référer sur ce point aux conseils qui nous ont été donnés en maintes circonstances par les Esprits qui nous assistent, et qui nous recommandent sans cesse l'union comme condition essentielle pour arriver au but que nous nous proposons, et pour obtenir

leur concours. « L'union fait la force, nous disent-ils; soyez donc unis si vous voulez être forts; autrement vous courez le risque d'attirer les Esprits légers qui vous tromperont. » Voilà pourquoi nous ne saurions apporter trop d'attention sur les éléments que nous introduisons parmi nous.

Désignation de trois nouveaux commissaires pour les trois prochaines séances générales suivantes.

Communications diverses : 1° M. Tug... transmet une note sur un fait curieux de manifestation physique, rapporté par Mme Ida Pfeiffer dans la relation de son voyage à Java.

2° M. Pèch... rapporte un fait de communication spontanée qui lui est personnel, de la part de l'Esprit d'une femme qui, de son vivant, était blanchisseuse et du plus mauvais caractère. Ses sentiments, comme Esprit, n'ont pas changé, et elle continue à montrer un vrai cynisme de méchanceté. Cependant les sages conseils du médium paraissent exercer sur elle une heureuse influence; ses idées se modifient sensiblement.

3° M. R. communique une feuille sur laquelle il a obtenu de l'écriture directe qui s'est produite chez lui, la nuit, spontanément, après en avoir vainement sollicité pendant la journée. La feuille, du reste, ne porte que ces deux mots : *Dieu, Fénelon*.

Études : 1° Évocation de Mme Ida Pfeiffer, célèbre voyageuse.

2° Les trois aveugles, parabole de saint Luc, donnée en communication spontanée.

3° M. L... G. écrit de Saint-Petersbourg qu'il est médium intuitif, et prie la Société de vouloir bien demander à un Esprit supérieur quelques conseils à son sujet, afin de l'éclairer sur la nature et l'étendue de sa faculté, pour qu'il puisse se diriger en conséquence. Un Esprit donne spontanément, et sans questions préalables, les conseils qui devront être transmis à M. G.

M. le président prévient la Société que, sur la demande de plusieurs membres qui demeurent fort loin, les séances commenceront dorénavant à huit heures, afin de pouvoir les terminer plus tôt.

Vendredi, 14 octobre. (Séance générale.)

Lecture du procès-verbal et des travaux de la séance du 7 octobre.

Présentations : M. A..., libraire, M. de la R..., propriétaire, sont présentés comme membres titulaires. Renvoi à la prochaine séance particulière.

M. J..., contrôleur des contributions dans le département du Haut-Rhin, est présenté et admis comme membre correspondant.

Communications diverses. 1° M. Col... communique un extrait de l'ouvrage intitulé *Ciel et Terre*, de M. Jean Raynaud, où l'auteur émet des

idées entièrement conformes à la Doctrine Spirite, et à ce qu'un Esprit a dit dernièrement sur le rôle futur de la France.

2° M. le comte de R... fait part d'une communication spontanée de Savonarole, moine dominicain, obtenue dans une séance particulière. Cette communication est remarquable en ce que ce personnage, quoique inconnu des assistants, a indiqué avec précision la date de sa mort, arrivée en 1498, son âge et son supplice. On pense qu'il pourra être instructif d'évoquer cet Esprit.

3° Explication donnée, par un Esprit, sur le rôle des médiums, à M. P..., ancien recteur de l'Académie, et médium lui-même. Les Esprits, pour se communiquer entre eux, n'ont pas besoin de la parole : la pensée leur suffit. Quand ils veulent se communiquer aux hommes, ils doivent traduire leur pensée par les signes humains, c'est-à-dire par des mots ; ils puisent ces mots dans le vocabulaire du médium dont ils se servent en quelque sorte comme d'un dictionnaire ; c'est pourquoi il est plus facile à l'Esprit de s'exprimer dans la langue familière au médium, quoiqu'il puisse également le faire dans une langue que celui-ci ne connaît pas ; mais alors c'est un travail plus difficile, et qu'il évite quand il n'y a pas nécessité. M. P... trouve dans cette théorie l'explication de plusieurs faits qui lui sont personnels, et relatifs à des communications qui lui ont été faites par divers Esprits en latin et en grec.

4° Fait rapporté par le même, d'un Esprit assistant à l'enterrement de son corps, et qui, ne se croyant pas mort, ne pensait pas que l'enterrement le concernât. Il disait : Ce n'est pas moi qui suis mort. Puis, quand il vit ses parents, il ajouta : Je commence à croire que vous pourriez bien avoir raison, et qu'il se peut que je ne sois plus de ce monde ; mais cela m'est bien égal.

5° M. S... communique un fait remarquable d'avertissement d'outre-tombe, rapporté par la *Patrie* du 16 décembre 1858.

6° Lettre de M. Bl... de La... qui, d'après ce qu'il a lu dans la *Revue* sur le phénomène du dégagement de l'âme pendant le sommeil, demande si la Société voudrait avoir la complaisance de l'évoquer un jour, conjointement avec sa fille qu'il a perdue il y a deux ans, afin d'avoir avec elle, comme Esprit, un entretien qu'il n'a pu encore obtenir comme médium.

Études. 1° Évocation de Savonarole, proposée par M. le comte de R...

2° Évocation simultanée, par deux médiums différents, de M. Bl... de La... (vivant) et de sa fille morte il y a deux ans. Entretien du père et de la fille.

3° Deux communications spontanées sont obtenues simultanément, la première de saint Louis, par M. L..., la seconde de Mlle Clary, par son frère.

Vendredi, 21 octobre 1959. (Séance particulière.)

Lecture du procès-verbal et des travaux de la séance du 14 octobre.

Présentations et admissions.—M. Lem..., négociant, et M. Pâq..., docteur en droit, sont présentés comme membres titulaires. Mlle H.... est présentée comme membre honoraire, en raison du concours qu'elle a donné à la Société comme médium, et qu'elle veut bien lui promettre pour l'avenir.

Admission des deux candidats présentés dans la séance du 14 octobre, et de Mlle H....

M. S.... propose qu'à l'avenir les personnes qui désireront faire partie de la Société en fassent la demande par écrit, et qu'il leur soit adressé un exemplaire du règlement.

Lecture d'une lettre de M. Th...., qui fait une proposition analogue, motivée sur la nécessité de n'admettre dans la Société que des personnes déjà initiées à l'objet de ses travaux et professant les mêmes principes. Il pense qu'une demande faite par écrit, appuyée de la signature des deux présentateurs, est une plus grande garantie des intentions sérieuses du candidat, qu'une simple demande verbale.

Cette proposition est adoptée, à l'unanimité, dans les termes suivants :

Toute personne désirant faire partie de la Société parisienne des Études Spirites, devra en faire la demande par écrit au Président. Cette demande devra être signée par les deux présentateurs, et relater : 1° que le postulant a pris connaissance du règlement, et s'engage à s'y conformer; 2° les ouvrages qu'il a lus sur le Spiritisme, et son adhésion aux principes de la Société, qui sont ceux du Livre des Esprits.

M. le président signale la conduite peu convenable de deux auditeurs admis dans la dernière séance générale, et qui ont troublé la tranquillité de leurs voisins par leur conversation et leurs paroles déplacées. Il rappelle à ce sujet les articles du règlement relatifs aux auditeurs, et invite de nouveau MM. les membres de la Société à être d'une excessive réserve sur le choix des personnes auxquelles ils donnent des lettres d'introduction, et surtout à s'abstenir de la manière la plus absolue d'en donner à quiconque ne serait attiré que par un simple motif de curiosité, et même à quiconque, n'ayant aucune notion préalable du Spiritisme, serait, par cela même, dans l'impossibilité de comprendre ce qui se fait dans la Société. Les séances de la Société ne sont pas un spectacle; on doit y assister avec recueillement; et ceux qui ne veulent que des distractions ne doivent pas venir les chercher dans une réunion sérieuse.

M. Th. propose la nomination d'une commission de deux membres, chargée d'examiner la question des entrées accordées aux personnes étrangères, et de proposer les mesures nécessaires pour prévenir le retour des abus.

MM. Th. et Col. sont désignés pour faire partie de cette commission.

Études : 1° Problèmes moraux et questions diverses adressés à saint Louis ;

2° **M. de R...** propose l'évocation de son père par des considérations d'utilité générale et non personnelles, présumant qu'il peut en sortir un enseignement.

Saint Louis, interrogé sur la possibilité de cette évocation, répond : Vous le pouvez parfaitement ; cependant je vous ferai remarquer, mes amis, que cette évocation requiert une grande tranquillité d'esprit ; ce soir, vous avez longuement discuté les affaires administratives, et je crois qu'il serait bon de la remettre à une autre séance, attendu qu'elle peut être très instructive.

3° **M. Leid...** propose l'évocation d'un de ses amis, prêtre de son vivant. Saint Louis, interrogé, répond : Non ; parce que, d'abord, le temps ne vous le permet pas ; ensuite, moi, comme président spirituel de la Société, je n'y vois aucun sujet d'instruction. Il sera préférable de faire cette évocation dans l'intimité.

M. S... demande qu'on mentionne au procès-verbal le titre de *Président spirituel*, que saint Louis a bien voulu prendre.

Vendredi 28 octobre 1859. (Séance générale.)

Lecture du procès-verbal et des travaux de la séance du 21 octobre.

Présentation de cinq nouveaux candidats comme membres titulaires, savoir : **M. N...**, négociant, de Paris ; **Mme Émilie N...**, femme du précédent ; **Mme veuve G...**, de Paris ; **Mlle de P...**, de Stockholm ; **Mme de L...**, de Stockholm.

Lecture des articles du règlement relatifs aux auditeurs, et d'une notice pour l'instruction des personnes étrangères à la Société, afin qu'elles ne se méprennent pas sur l'objet de ses travaux.

Communications : 1° Lecture d'un article de **M. Oscar Comettant** sur le monde des Esprits, publié dans le *Siècle* du 27 octobre. Réfutation de certains passages de cet article.

2° Lecture d'un article d'un nouveau journal, intitulé la *Girouette*, et publié à Saint-Étienne. Cet article est conçu dans un esprit bienveillant pour le Spiritisme.

3° Hommage de quatre poèmes de M. de Porry, de Marseille, auteur de l'*Uranie*, dont il a été lu des fragments; ce sont : *La captive chrétienne, les bohémiens, Poltava, Le prisonnier du Caucase*.

Des remerciements seront adressés à M. de Porry, et les susdits ouvrages seront déposés à la bibliothèque de la Société.

4° Lecture d'une lettre de M. Det..., membre titulaire, contenant diverses observations sur le rôle des médiums, à propos de la théorie exposée dans la séance du 14 octobre, et d'après laquelle l'Esprit puiserait ses mots dans le vocabulaire du médium. Il combat cette théorie, du moins au point de vue absolu, par des faits qui viennent la contredire. Il demande que la question soit sérieusement examinée. Elle sera remise à l'ordre du jour.

5° Lecture d'un article de la *Revue française* du mois d'avril 1858, page 416, où est rapportée une conversation de Béranger, de laquelle il résulte que, de son vivant, ses opinions étaient favorables aux idées Spiritistes.

6° M. le président transmet à la Société les adieux de Mme Br..., membre titulaire, partie pour la Havane.

Études : 1° On propose l'évocation de Mme Br..., partie pour la Havane, et qui se trouve en mer dans ce moment, afin d'avoir d'elle-même de ses nouvelles.

Saint Louis, interrogé à ce sujet, répond : Son esprit est trop préoccupé ce soir, car le vent souffle avec violence (c'était le moment des grandes tempêtes signalées par les journaux), et le soin de sa conservation occupe toute sa pensée. Pour le moment le danger n'est pas grand; mais le deviendra-t-il? Dieu seul le sait.

2° Évocation du père de M. de R..., proposée dans la séance du 21 octobre. Il résulterait de cette évocation que le chevalier de R..., son oncle, dont on n'a point de nouvelles depuis cinquante ans, ne serait pas mort, et habiterait une île de l'Océanie méridionale, où il se serait identifié avec les mœurs des habitants, n'ayant point eu d'occasion de donner de ses nouvelles. (Sera publiée.)

3° Évocation du roi de Kanala (Nouvelle Calédonie), mort le 24 mai 1858. Cette évocation révèle chez cet Esprit une certaine supériorité relative, et présente ceci de remarquable, c'est une très grande difficulté à écrire, malgré l'aptitude du médium; il annonce qu'avec de l'habitude il écrira plus facilement, ce qui est confirmé par saint Louis.

4° Évocation de *Mercurie Jean*, aventurier, qui parut à Lyon en 1478 et fut présenté à Louis XI. Il donne des éclaircissements sur les facultés surnaturelles dont on le croyait doué, et des renseignements curieux sur le monde qu'il habite en ce moment. (Sera publiée.)

Vendredi 4 novembre 1859 (Séance particulière).

Lecture du procès-verbal et des travaux de la séance du 28 octobre.

Admission des sept candidats présentés dans les deux séances précédentes.

Projet présenté par la Commission chargée d'étudier les mesures à prendre pour l'admission des auditeurs.

Après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres, la Société décide que la proposition est ajournée, et que provisoirement on s'en tiendra aux dispositions du règlement; que MM. les membres seront invités à se conformer rigoureusement aux dispositions qui règlent l'admission des auditeurs, et à s'abstenir d'une manière absolue de donner des lettres d'introduction à quiconque n'aurait en vue qu'un but de curiosité, et ne posséderait aucune notion préalable de la science Spirite.

La Société adopte ensuite les deux propositions suivantes :

1° *Les auditeurs ne seront point admis aux séances passé huit heures un quart. Les lettres d'admission en feront mention.*

2° *Tous les ans, au renouvellement de l'année sociale, les membres honoraires seront soumis à un nouveau vote d'admission, afin de rayer ceux qui ne seraient plus dans les conditions voulues, et que la Société ne croirait pas devoir maintenir.*

M. l'administrateur-trésorier de la Société présente le compte semestriel du 1^{er} avril au 1^{er} octobre, ainsi que les pièces justificatives des dépenses. Il résulte de ce compte que la Société a un encaisse suffisant pour faire face à ses besoins. La Société approuve le compte du trésorier et lui en donne décharge.

Communications diverses. Lettre de M. Bl. de La... en réponse à l'envoi qui lui a été fait de son évocation et de celle de sa fille. Il constate un fait qui confirme une des circonstances de l'évocation.

Lettre de M. Dumas, de Sétif (Algérie), membre titulaire, qui transmet à la Société un certain nombre de communications qu'il a obtenues.

Études. 1° MM. P... et de R... appellent l'attention sur une nouvelle relation du naufrage du navire *le Constant*, et publiée par le *Siècle*. Il en résulterait que le nègre tué pour être mangé ne se serait point offert volontairement, ainsi que le disait la première relation, et qu'ainsi il y aurait contradiction avec les paroles de l'Esprit du nègre. — M. Col... ne voit pas de contradiction, puisque le mérite attribué au nègre a été contesté par saint Louis, et que le nègre lui-même n'a pas cherché à s'en prévaloir.

2° Examen d'une question proposée par M. Les... sur l'étonnement des Esprits après la mort. Il pense que l'Esprit ayant déjà vécu à l'état d'Esprit

ne devrait pas être étonné. Il est répondu : Cet étonnement n'est que temporaire ; il tient à l'état de trouble qui suit la mort ; il cesse à mesure que l'Esprit se dégage de la matière et recouvre ses facultés d'Esprit.

3° Question sur les somnambules lucides qui prennent des Esprits pour des êtres corporels. Ce fait est confirmé et expliqué par saint Louis.

4° Évocation d'Urbain Grandier. Les réponses étant très laconiques par suite du manque d'habitude du médium, et l'Esprit ayant dit qu'il serait plus explicite avec un autre interprète, cette évocation sera reprise dans une autre séance.

Vendredi, 11 novembre 1854. (Séance générale.)

Lecture du procès-verbal.

Présentation. M. Pierre D..., sculpteur à Paris, est présenté comme membre titulaire.

Communications diverses. 1° Lettre de M. de T... contenant des faits très-intéressants de manifestations visuelles et verbales qui confirment l'état dans lequel se trouvent certains Esprits qui doutent de leur mort. Un des faits rapportés offre cette particularité que, chez l'Esprit en question, cette illusion persistait encore plus de trois mois après la mort. (Cette relation sera publiée.)

2° Faits curieux de précision rapportés par M. Van Br... de La Haye, et qui lui sont personnels. Il n'avait jamais entendu parler des Esprits et de leurs communications, lorsqu'il se trouva par hasard et inopinément conduit dans une réunion Spirite à Dordrecht. Les communications qu'on obtint en sa présence le surprirent d'autant plus qu'il était étranger à la ville, et inconnu aux membres de la réunion ; il lui fut dit sur lui, sa position et sa famille une foule de particularités dont lui seul avait connaissance. Ayant évoqué sa mère, et lui ayant demandé, comme preuve d'identité, si elle avait eu plusieurs enfants, elle répondit : Ne sais-tu pas, mon fils, que j'ai eu onze enfants, et l'Esprit désigna tous par leurs prénoms et l'époque de leur naissance. Depuis lors, ce monsieur est un adepte fervent, et sa fille, jeune personne de quatorze ans, est devenue très-bon médium, mais sa médiumité présente des particularités bizarres ; la plupart du temps elle écrit à rebours, de telle sorte que pour lire ce qu'elle obtient, il faut le présenter devant une glace. Très-souvent aussi la table sur laquelle elle se met pour écrire s'incline d'elle-même en forme de pupitre, et reste dans cette position en équilibre et sans soutien, jusqu'à ce qu'elle ait fini d'écrire.

M. Van Br... rapporte un autre fait curieux de précision par un Esprit

qui s'est communiqué à lui spontanément, sous le nom de Dirkse Lammers, et qui s'est pendu sur le lieu même où se faisait la communication, et dans des circonstances dont l'exactitude a été vérifiée. (Cette relation sera publiée, ainsi que l'évocation à laquelle elle a donné lieu.)

Études. 1^o Examen de la question proposée par M. Det..., sur la source où les Esprits puisent leur vocabulaire.

2^o Questions sur l'obession de certains médiums.

3^o Évocation de *Michel François*, maréchal-ferrant, qui fit une révélation à Louis XIV.

4^o Évocation de *Dirkse Lammers*, dont l'histoire a été racontée précédemment.

5^o Trois communications spontanées sont obtenues simultanément : la première par M. R..., signée Lamennais, la seconde par M. D... fils : l'Enfant et le Ruisseau, parabole signée saint Basile ; la troisième par Mlle L. J..., signée Origène.

6^o Mlle J..., médium dessinateur, trace spontanément un groupe remarquable, signé de l'Esprit de Lebrun.

(Toutes les questions et communications ci-dessus seront publiées.)

Vendredi, 18 novembre 1859. (Séance particulière.)

Lecture du procès verbal.

Admission de M. Pierre D..., présenté dans la dernière séance..

Communications diverses. 1^o Lecture d'une communication spontanée, obtenue par M. P..., membre de la Société, et dictée par l'Esprit de sa fille.

2^o Détails sur Mlle Désiré Godu, demeurant à Hennebont (Morbihan), et qui est douée d'une faculté médiatrice extraordinaire. Elle a passé par toutes les phases de la médiumnité ; d'abord elle a eu les manifestations physiques les plus étranges ; puis elle est devenue successivement médium auditif, parlant, voyant et écrivain. Aujourd'hui toutes ses facultés sont concentrées sur la guérison des malades, qu'elle soigne par les conseils des Esprits ; elle opère des cures que l'on eût regardées comme miraculeuses en d'autres temps. Les Esprits annoncent que sa faculté se développera encore davantage ; elle commence à voir les maladies internes, par un effet de seconde vue, sans être en somnambulisme.

(Une notice sera publiée sur ce sujet remarquable.)

Études. 1^o Questions sur la faculté de Mlle Désiré Godu.

2^o Évocation de Lamettrie.

3^o Quatre communications spontanées sont obtenues simultanément ; la première par M. R..., signée saint Vincent de Paul ; la seconde par

M. Col..., signée Platon ; la troisième par M. D... fils, signée Lamennais ; la quatrième par Mlle H..., signée Marguerite, dite la reine Margot.

25 Novembre 1859. (Séance générale.)

Lecture du procès-verbal.

Communications diverses. M. le docteur Morhéry fait hommage à la Société d'une brochure intitulée : *Système pratique d'organisation agricole*. Quoique cet ouvrage soit étranger à l'objet des travaux de la Société, il sera déposé dans la bibliothèque, et des remerciements sont adressés à l'auteur.

Lettre de M. de T..., complétant les faits de visions et d'apparitions dont il a été rendu compte dans la séance du 11 novembre.

Lettre de M. le comte de R..., membre titulaire, retenu chez lui par une indisposition, et qui se met à la disposition de la Société pour faire sur lui toutes les expériences qu'elle jugera convenables relativement à l'évocation des personnes vivantes.

Études. 1° Évocation de *Jardin* mort à Nevers, et qui avait conservé les restes de sa femme dans un prie-dieu. (Sera publiée.)

3° Évocation de M. le comte de R... Cette évocation excessivement remarquable par l'étendue des développements donnés avec une parfaite précision et une grande netteté d'idées, jette une très grande clarté sur l'état de l'Esprit séparé du corps, et résout de nombreux problèmes psychologiques. Elle sera publiée dans le numéro de la Revue de janvier 1860.

4° Quatre communications spontanées sont obtenues simultanément, savoir : la première d'une âme souffrante, par Mme de B... ; la deuxième l'Esprit de vérité, par M. R... ; la troisième de Paul, apôtre, par M. Col... Cette communication est signée en grec ; la quatrième par M. Did... fils, signée Charlet (le peintre), qui annonce une série de communications devant former un ensemble.

Les Convulsionnaires de Saint-Médard.

(Suite. — Voir n° de novembre, p. 306.)

1. (A saint Vincent de Paul). Dans la dernière séance nous avons évoqué le diacre Paris, qui a bien voulu venir ; nous désirerions avoir votre appréciation personnelle sur lui, comme Esprit. — R. C'est un Esprit plein de bonnes intentions, mais plus élevé en morale qu'autrement.

2. Est-il véritablement étranger comme il le dit, à ce qui se faisait auprès de son tombeau ? — R. Complètement.

3. Veuillez nous dire comment vous envisagez ce qui se passait chez les Convulsionnaires ; était-ce un bien ou un mal ? — R. C'était un mal plutôt qu'un bien ; il est facile de s'en rendre compte par l'impression générale que produisaient ces faits sur les contemporains éclairés et sur leurs successeurs.

4. A cette question adressée à Paris, savoir : « Si l'autorité avait eu plus de pouvoir que les Esprits, puis qu'elle a mis un terme à ces prodiges, » sa réponse ne nous a pas semblé satisfaisante ; qu'en pensez-vous ? — R. Il a fait une réponse à peu près conforme à la vérité ; ces faits étant produits par des Esprits peu élevés, l'autorité y mit un terme en interdisant à leurs promoteurs la continuation de leurs espèces de saturnales.

5. Parmi les Convulsionnaires, il en est qui se soumettaient à des tortures atroces ; quel en était le résultat sur leur Esprit après la mort ? — R. A peu près nul ; il n'y avait aucun mérite à des actes sans résultat utile.

6. Ceux qui subissaient ces tortures paraissaient insensibles à la douleur ; était-ce chez eux simple résignation, ou insensibilité réelle ? — R. Insensibilité complète.

7. Quelle était la cause de cette insensibilité ? — R. Effet magnétique.

8. Est-ce que la surexcitation morale, arrivée à un certain degré, ne pouvait pas anéantir chez eux la sensibilité physique ? — R. Cela y contribuait chez certains d'entre eux, et les disposait à subir la communication d'un état qui avait été provoqué artificiellement chez d'autres, car le charlatanisme joua un très grand rôle dans ces faits étranges.

9. Puisque ces Esprits opéraient des guérisons, c'était rendre service, et alors comment pouvaient-ils être d'un ordre inférieur ? — R. Ne voyez-vous pas cela tous les jours ? Ne recevez-vous pas quelquefois des conseils excellents et d'utiles enseignements de certains Esprits peu élevés, légers même ? Ne peuvent-ils pas chercher à faire quelque chose de bien comme résultat définitif en vue d'une amélioration morale ?

10. Nous vous remercions des explications que vous avez bien voulu nous donner. — R. Tout à vous.

Aphorismes Spirites et Pensées détachés.

Les bons Esprits approuvent ce qu'ils trouvent bien, mais ils ne donnent pas d'éloges exagérés. Les éloges outrés, comme tout ce qui sent la flatterie, sont des signes d'infériorité de la part des Esprits.

Les bons Esprits ne flattent les préjugés d'aucune nature, ni politiques, ni religieux; ils peuvent ne pas les heurter brusquement, parce qu'ils savent que ce serait augmenter la résistance; mais il y a une grande différence entre ces ménagements qu'on peut appeler des précautions oratoires, et l'approbation absolue donnée aux idées souvent les plus fausses, dont se servent les Esprits obsesseurs pour capter la confiance de ceux qu'ils veulent subjuguier en les prenant par leur faible.

Il y a des gens qui ont une singulière manie; ils trouvent une idée toute élaborée par un autre; elle leur paraît bonne et surtout profitable; ils se l'approprient, la donnent comme venant d'eux, et finissent par se faire illusion au point de s'en croire les auteurs, et de déclarer qu'elle leur a été volée.

Un homme vit un jour faire une expérience d'électricité, il essaya de la reproduire, mais n'ayant pas les connaissances voulues, ni les instruments nécessaires, il échoua; alors, sans aller plus loin, et sans chercher si la cause de son insuccès ne pouvait pas venir de lui-même, il déclara que l'électricité n'existait pas, et qu'il allait écrire pour le démontrer.

Que penseriez-vous de la logique de celui qui raisonnerait ainsi? Ne ressemble-t-il pas à un aveugle qui, ne pouvant voir, se mettrait à écrire contre la lumière et la faculté de la vue? C'est pourtant le raisonnement que nous avons entendu faire à propos des Esprits par un homme qui passe pour avoir de l'esprit; de l'esprit soit, du jugement c'est autre chose. Il cherche à écrire comme médium, et de ce qu'il ne peut y parvenir, il conclut que la médiumnité n'existe pas; or, selon lui, si la médiumnité est une faculté illusoire, les Esprits ne peuvent exister que dans des cerveaux fêlés. Quelle sagacité!

ALLAN KARDEC.

NOTA.—Avec le Numéro du mois de janvier 1860, la *Revue Spirite* commencera sa troisième année.